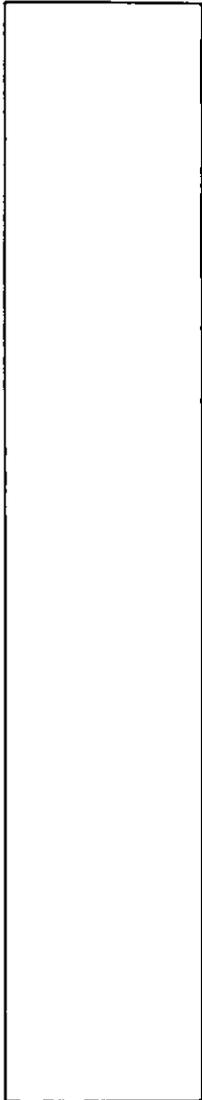


FRANCE

MARS 1960 - N° 23 - 1,50 NF

FORUM



YUGOSLAVIE
un peuple
selon le cœur de Péguy



LE MALAISE AGRICOLE

J'ai lu avec intérêt « France-Forum » n° 19 que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.

C'est peut-être la première fois que j'ai le plaisir de lire une revue aussi bien faite, qui aborde de multiples problèmes sans parti pris et avec un souci de vérité et d'impartialité qui vous fait honneur.

Je suis d'accord dans les grandes lignes avec M. Jean-Marie Dauzier sur l'Agriculture française.

Le malheur c'est que l'on a trop tardé à regarder ce grave problème en face et que les réalités économiques vont contraindre environ 1 million de personnes à quitter la terre. Que seront ces personnes ? Les plus faibles, les moins capables, les moins chanceux ? Je crois pouvoir vous dire que ce ne sera pas toujours les moins capables, mais resteront à coup sûr ceux qui ont une relative fortune acquise ou héritée, ce qui aggravera encore le ressentiment de ceux qui, presque toujours contraints, auront dû partir.

Il est à craindre que beaucoup de ces gens, aigris ou déçus, tournent leur regard vers le communisme. C'est une véritable révolution dans le sens vrai du mot qu'il faudra faire, parce que l'agriculture n'est plus comme certains veulent ou feignent de le croire la chance de la France, mais l'écueil qui risque d'être mortel pour notre pays.

Un travail gigantesque reste à accomplir au point de vue organisation, éducation, formation, etc.

L'exploitation familiale prônée

n'est souvent que l'exploitation de la famille au profit trop souvent du propriétaire, particulièrement dans l'Ouest, ou du père propriétaire lui-même qui avec le labeur écrasant qu'il aura exigé des siens, aura arrondi son avoir laissant ses enfants sans aucune formation, ni connaissance au moment de choisir une profession.

J'aurais encore bien des choses à ajouter mais je crains de vous importuner et j'arrête là mes réflexions. Malgré tout mon optimisme, j'ai le regret de constater que notre génération (agriculture) est condamnée à des combats d'arrière-garde sans espoir et sans gloire.

H. T. (Seine-Maritime).

ALBERT CAMUS ET LE CHRISTIANISME

Il est bien que « France-Forum » ait rendu un hommage fervent et ému à Albert Camus par les articles de Pierre-Henri Simon, d'Etienne Borne et d'Henri Bourbon. Ce Camus dont on a pu dire que le lire c'était se donner envie de lui serrer la main, a fait en décembre 1957, une déclaration à un journal étranger qui mériterait d'être plus connue car elle précise bien sa position à l'égard du christianisme : « J'ai conscience du sacré, du mystère qu'il y a dans l'homme et je ne vois pas pourquoi je n'avouerais pas l'émotion que je ressens devant le Christ et son enseignement. Je crains malheureusement que, dans certains milieux, en Europe particulièrement, l'aveu d'une ignorance ou l'aveu d'une limite à la connaissance de l'homme,

le respect du sacré n'apparaissent comme des faiblesses. Si ce sont des faiblesses, je les assume avec force. Je n'ai que respect et vénération devant la personne du Christ et son histoire, je ne crois pas à sa résurrection. »

C. L. (Alpes-Maritimes).

ART ET CENSURE

Merci de nous avoir envoyé gracieusement un numéro de « France-Forum ». Malgré l'abondance de publications que nous recevons déjà et le manque de temps pour les lire toutes, votre revue est d'une telle qualité que nous pensons nous y abonner prochainement, dès que nous serons en fond. Nous serions heureux qu'elle soit mensuelle.

Nous avons été particulièrement enthousiasmés par l'article de Jean d'Yvoire du numéro de février, sur « L'art devant les censeurs ». C'est exactement le genre de problèmes qui est discuté en ce moment chez les jeunes ménages, et nous allons faire circuler abondamment ce numéro.

A. M. (Isère).

LA DETENTE INTERNATIONALE

L'étude de François Fejto sur la politique soviétique m'a frappé par sa clarté et sa mesure. Il contribue utilement à dépassionner un problème, mais le souci de coopération et de détente ne doit, me semble-t-il, pas faire oublier certaines méthodes peu démocratiques... des dirigeants de l'U.R.S.S. qui sont une vivante contestation des valeurs de liberté.

J. V. (Cantal).

Pour faire connaître

FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés

GRATUITEMENT

Tous les ouvrages analysés ou non dans cette revue, ainsi que tous les disques, peuvent vous être fournis sans frais supplémentaires par le service bibliographique de « France-Forum » (Port et Emballage gratuits.)

Ecrire au service bibliographique de « France-Forum »
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V.

PHOTOS

FORUM : J. Lugo
ETUDE : Ambassade du Brésil
THEATRE : Photo PIC
DISQUES : J.-Ph. Charbonnier

COUVERTURE : VJESNIK Zagreb



France-Forum démasqué.

NOUS cachions bien notre jeu et notre vrai visage, nous nous donnions des allures de libéralisme et d'ouverture, nous faisons doctrine de notre volonté de dialogue. Feinte que tout cela et nous en sommes pour nos frais d'habileté, puisque nous voici irrémédiablement démasqués : un de nos confrères vient de découvrir que nous étions, comme il dit, des « dogmatiques noirs » et il l'imprime pour notre plus grande confusion en caractères d'affiche. Ce fin, ce perspicace est M. Pierre Hervé qui fut longtemps la gloire de « L'Humanité », maintenant rallié au socialisme le plus orthodoxe et qui, avec M. Auguste Lecœur, lui aussi stalinien repenté, dirige « la Nation socialiste » sous le double patronage de Jean Jaurès et de M. Guy Mollet.

Notre forum sur la crise du marxisme nous a perdus et il a déclenché la sainte et très laïque colère de M. Pierre Hervé. C'était en effet trop d'effronterie. « France-Forum » est dans la dépendance du M.R.P. ; le M.R.P. est dans la dépendance de l'Eglise catholique ; l'Eglise catholique est une machine à imposer à ses fidèles une vérité toute faite et définie par un appareil ; d'où il résulte que les rédacteurs de « France-Forum » sont des robots téléguidés par le Syllabus et le Saint-Office, qu'ils ont la consigne d'éteindre toutes les lumières et de régler leur compte à la laïcité, à la pensée libre et au rationalisme et que s'ils dissertent sur la crise du marxisme dont les communistes ont fait un « dogmatisme rouge », c'est une manifeste et grossière entreprise de diversion, destinée à détourner l'attention de ce scandale énorme, provocant, intolérable qu'est l'existence de la Rome catholique, bref encore une fois de ce « dogmatisme noir » dont nous sommes ici les méprisables esclaves. Et M. Pierre Hervé s'étonne qu'il se soit trouvé des « laïques » et des socialistes pour tomber dans le piège et pour accepter un débat à « France-Forum » : une saine hygiène rationaliste exige en effet que les dangereux porteurs de bacilles dogmatiques que nous sommes ne soient pas fréquentés par les esprits libres et soient murés jusqu'à extinction dans leur ghetto originel.

Faut-il expliquer à M. Pierre Hervé que le ferment judéo-chrétien a eu dans l'histoire des hommes un étonnant pouvoir de libre création, qu'il a suscité les recherches, les problèmes, les débats dont vit notre civilisation, qu'il y a plusieurs demeures en la maison du Père, que la pensée chrétienne et catholique a toujours été en état de dialogue parce que l'unité qu'elle vise est transcendante et non pas séculière, terrestre, temporelle, que bien des hérésies condamnées par l'Eglise sont des dogmatismes totalitaires ennemis de l'homme, que beaucoup d'esprits qui rejettent toute religion vivent des miettes tombées de ce festin, de l'écume dérobée à ce torrent ? Ce serait peine perdue, on ne réfute pas M. Homais, on n'enseigne pas à un granit breton la perméabilité à autrui, et puis il faut comprendre que M. Pierre Hervé, à l'époque où il servait dévotement le parti communiste dans les organisations de la résistance avait pour mission de prodiguer aux catholiques, sourires, main tendue et clins d'yeux complices, et de leur expliquer que le moment était venu d'enterrer anticléricalisme et anticommunisme. Bref, M.

Pierre Hervé a été trop longtemps occupé à accorder « dogmatisme rouge » et « dogmatisme noir » pour que sa nature, contrainte par discipline, n'ait pas aujourd'hui besoin d'une bonne cure de défoulement.

De la révocation des ministres comme moyen de gouvernement.

LA Ve République est, comme chacun sait, un régime de stabilité gouvernementale, mais payée au juste prix d'une instabilité ministérielle. Deux personnalités éminentes, et qui étaient même chacun une manière de drapeau pour leurs partis respectifs, ont été rendus, par décision supérieure, à la vie privée, MM. Antoine Pinay et Jacques Soustelle.

M. Pinay contestait tout dans l'activité gouvernementale, et la politique internationale, qu'il jugeait nationaliste, insuffisamment européenne, médiocrement atlantique, et la loi scolaire qui, à l'entendre, ne faisait pas à l'enseignement privé une part assez belle et assez riche, et la politique algérienne sans qu'on ait jamais bien su d'ailleurs s'il la jugeait trop ou trop peu libérale, et les esquisses d'une politique sociale neuve qu'il accusait de tendre à soviétiser les entreprises en introduisant, comble d'horreur, des représentants ouvriers dans le sanctuaire des conseils d'administration.

Toutes ces thèses ne font peut-être pas ensemble une pensée politique cohérente, mais elles avaient ce trait commun d'être « oppositionnelles » comme on dit dans le langage des bureaucraties et des technocraties modernes. M. Soustelle, de son côté, représentait dans ce régime la mémoire de ses origines insurrectionnelles et cette exacte fidélité prenait chaque jour davantage la forme d'une opposition plus radicale que celle que, par humeur ou par tactique, menait M. Pinay.

L'ex-ministre des Finances prolongeait dans le nouveau régime les mauvaises habitudes prises dans les conseils de la IV^e République : il se trompait de numéro, comme le lui a dit, en face, une grande voix. M. Soustelle, au contraire, croyait trop à la Ve, il la voulait autoritaire au dedans, nationaliste au-delà de la Méditerranée. Cet intégrisme révolutionnaire interdisait à M. Soustelle de contredire une émeute algérienne qui n'était qu'une imitation trop littérale des jours tumultueux du 13 mai et qui rappelait le régime à des origines qu'il doit nier et renier pour enraciner sa légitimité. L'expulsion de M. Pinay visait seulement à mettre de l'ordre dans les rangs. La révocation de M. Soustelle est un geste purificateur, qui tend à effacer les traces d'un péché originel.

La constitution exige qu'un homme politique devenu ministre joue quitte ou double : s'il ne peut changer de peau et devenir homme d'Etat à la manière de M. Debré, et lui est fait défense de redevenir un homme politique et de jouer sa partie dans les Assemblées. Cette défense, qui est l'une des originalités du régime, sera-t-elle respectée ? L'histoire dira si M. Pinay et M. Soustelle ont pris le chemin de Sainte-Hélène ou seulement celui de l'île d'Elbe.

Aspects actuels du syndicalisme

par Eugène DESCAMPS.

AU cours des semaines dernières, le syndicalisme s'est vu à nouveau affronté aux réalités politiques présentes. En effet, depuis quelques années, l'importance prise par les problèmes politiques dans la vie des syndicats a été sans cesse croissante. Une conscience de plus en plus vive existe de la nécessité d'informer et de former les adhérents aux réalités politiques. Si la fonction du syndicalisme n'est pas de gérer les affaires publiques, son appareil, organisé en milliers de cellules agissantes, est une véritable force qui peut infléchir les décisions du pouvoir ou neutraliser l'opposition. La présence d'un Syndicalisme démocratique dans la Nation apparaît comme une réelle garantie pour la défense des libertés. Dans un monde où il y a interférence de l'économique sur le social, du social sur le financier, du financier sur le politique, un mouvement syndical ne peut faire de l'apolitisme. Il doit aider à la formation civique, il doit parfaire le jugement de ses membres, il convient aussi qu'il agisse quotidiennement pour orienter les décisions politiques dans le sens des plus défavorisés et de l'intérêt général. Enfin, il doit dans les circonstances graves (mai 1958, janvier-février 1960) mobiliser toutes ses forces, pour la défense des institutions et des libertés démocratiques. À une C.G.T., courroie de transmission du P.C., la C.F.T.C. oppose un mouvement informant l'opinion ouvrière mais aussi capable de la mobiliser.

Aujourd'hui plus qu'hier, devant les dangers que connaît la Nation et la faiblesse des forces politiques, le syndicalisme doit tenir vigilante l'opinion ouvrière afin d'éviter les retours de toute tentative fasciste.

De même, il a mission, au risque de tout perdre, de rappeler sans faiblesse que la guerre d'Algérie qui se prolonge, recrée sans cesse de nouveaux dangers totalitaires.

Positivement, il se doit d'expliquer que l'avenir démocratique de notre pays passe par un « cessez-le-feu » et la mise en application loyale de la politique d'autodétermination. D'autre part, en vue de proposer au pays les objectifs d'expansion dans la liberté et la justice sociale, le mouvement syndical doit redire la nécessité de reconstruire une force de centre gauche, suffisamment forte pour éviter les maux du fascisme et du communisme.

Ces tâches pour importantes qu'elles soient, ne font pas perdre de vue la nécessité d'un syndicalisme apte à répondre aux problèmes sociaux, professionnels et économiques. La dimension économique est maintenant acquise dans le mouvement syndical : si la C.G.T., hormis quelques hommes, en est restée au schéma marxiste, les deux autres centrales ouvrières ont démontré depuis quelques années un réel intérêt à ces questions.

Il n'est pas de fédérations ou d'unions départementales qui ne consacrent une place importante aux études d'économie régionale, de gestion industrielle, de reconversion, de planification. Les responsables syndicaux s'attachent à démontrer les liens entre : économique, social et politique. Les salariés perçoivent maintenant, et c'est capital, que la bataille des salaires ne se situe plus seulement au plan de l'entreprise mais au niveau d'une politique économique et financière globale. Ils ont constaté aussi qu'il n'y a qu'une différence de moyens entre l'intervention directe de l'Etat pour la fixation des salaires des fonctionnaires ou industries nationalisées, et les recommandations, pressions, injonctions, utilisées par ce même Etat pour déterminer en définitive les hausses de salaires dans le secteur privé.

L'intérêt suscité par la planification en France, à l'étranger, le rapport Declercq au 30^e congrès, le refus d'un « intéressement » à caractère purement pécuniaire, la recherche technique des syndicats concernant les structures d'entreprises et de sociétés, sont autant de signes d'un syndicalisme qui se veut défendre des valeurs, tracer des perspectives... mais surtout, ce qui est nouveau et encourageant, analyser « par tous les bouts » les différents aspects de la question qu'il aborde.

Si hier, une documentation syndicale sur les salaires comprenait des barèmes conventionnels et des salaires relevés au hasard, aujourd'hui cette même question sera étudiée sous, au moins, vingt aspects : Niveau : disparités inter-catégories, inter-régionales, nationales, inter-nationales. — Structures : primes, job-évaluation, salaire et niveau de mécanisation. — Salaires : coût de production — Salaire : élément d'une politique économique nationale — Pouvoir d'achat, revenu direct, salaire indirect (Sécurité sociale, A.F., retraite complémentaire, etc.).

Si hier, le combat ouvrier pour l'emploi aboutissait à une manifestation massive contre le chômage, aujourd'hui, en plus de la manifestation parfois nécessaire au delà de la gestion des caisses complémentaires de chômage, les militants étudient les possibilités de reconversion, les chances de telle ou telle création d'industrie, les moyens financiers à mettre en œuvre...

Nous constatons aussi que les hommes évoluent, que la classe ouvrière d'aujourd'hui n'est pas celle de notre adolescence, que les conditions de travail, de logement, de loisir, de culture, se sont transformées... Si pour ceux qui connaissent le monde ouvrier, l'identité d'idéal avec hier n'est pas contestable, si l'attachement aux valeurs de liberté, de solidarité, reste profond, il convient d'avoir présent à l'esprit que les mutations de qualification, que les changements de structures de la classe ouvrière, la transformation de l'entreprise, le souci de bien-être matériel, portent des conséquences à examiner.

L'accès aux biens de confort et d'équipement conduit souvent les travailleurs à tolérer des heures supplémentaires nombreuses ou des cadences de production excessives, la production individuelle est plus recherchée... Dans le même temps, pour d'autres, ces nouvelles exigences de vie incitent à rechercher un syndicalisme efficace, techniquement capable d'affronter Etat et Patronat.

Le syndicalisme 60 est présent aux réalités politiques : sa première tâche est de poursuivre l'effort d'éducation politique de ses membres, il se doit aussi d'agir dans le désarroi présent pour sauvegarder l'essentiel de nos libertés et préparer les voies d'un renouveau politique. En matière sociale, économique et internationale, nous avons conscience que la capacité ouvrière doit être élevée, qu'il faut informer, expliquer sans cesse, afin de préparer les hommes capables demain de contrôle ouvrier, après-demain de co-gestion à tous les plans. Présents aux réalités internationales nous avons appris comme nous l'écrivons ailleurs, « que le pouvoir patronal s'est déplacé. Les centres de décision se sont transférés de l'usine au siège social, du siège social à la grande banque, de Paris à Bruxelles ou New York ». Une forme d'action adaptée doit être pensée et entreprise !...

Certes le chemin d'une coopération syndicale, européenne, internationale, sera encore long et difficile, il faut pourtant que le syndicalisme emploie ses forces pour éviter que les constructions européennes ou que l'indépendance des peuples soient, en définitive, de nouveaux moyens de renforcement du capitalisme mondial.

On parle parfois d'« hibernation » du syndicalisme en comparaison des grandes heures de 1936 et de 1945. Ce qu'il nous est permis de connaître, de par notre âge, de par notre organisation, c'est qu'il n'y a pas de commune mesure entre le niveau d'organisation, l'effort de formation, l'esprit de recherche, la dimension économique et internationale des militants de 1950 ou de 1960. L'effort a payé, des progrès constants ont été obtenus.

Imparfaitement, ont été présentés quelques aspects des préoccupations syndicalistes. Dans le mouvement ouvrier français, la C.F.T.C. affirme une place sans cesse plus déterminante. Evitant la démagogie ou le sentimentalisme, mais restant fidèle aux valeurs de dignité et de liberté, voulant l'accès aux biens de confort, de civilisation en refusant la « matérialisation » des personnes, c'est dans cette voie qu'elle œuvre sans faiblesse et avec espérance.

Recherche d'une politique de solidarité

NUL n'ignore que toutes les tentatives de réforme de Sécurité Sociale se heurtent à deux courants opposés, l'un qui tend à la généralisation des prestations, l'autre qui s'oppose à toute atteinte au particularisme des régimes spéciaux ou particuliers. Après avoir présenté l'histoire et les principes directeurs d'une politique de solidarité sociale, Maurice Neuville, ancien chef de cabinet de M. Paul Bacon, Ministre du Travail, Carlos Dolez, député M.R.P. du Nord, Théo Braun, dirigeant syndicaliste C.F.T.C., Marcel Deneux, responsable des questions sociales au Cercle National des Jeunes Agriculteurs, se sont réunis à « France-Forum » afin d'examiner s'il existe un terrain d'entente entre les deux tendances et s'il est possible dans un système moderne de Sécurité Sociale de concilier unité et diversité.

M. NEUVILLE. — J'exprimerai ici les sentiments d'un témoin mêlé étroitement aux travaux et aux luttes qui, de 1945 à 1955, ont tenté de doter la France d'un système de Sécurité Sociale.

D'abord au service d'un groupe de parlementaires, membres de la Commission du Travail, puis au cabinet du Ministre, j'ai pu connaître les réactions des groupes politiques, des grandes Administrations, des organismes de Sécurité Sociale autant que celles du public grâce au courrier et aux visites très nombreuses qui convergent vers la rue de Grenelle.

Tout naturellement les travaux qu'il a fallu faire, les problèmes journaliers qu'il a fallu résoudre m'ont imposé de prendre un peu de recul et petit à petit de rassembler quelques idées générales sur ce que la Sécurité Sociale pourrait et devrait être dans une grande nation comme la France. Rien de spéculatif, d'ailleurs, dans cette recherche, mais un effort objectif pour dégager de l'expérience les lois qui s'imposent à ces grands organismes sociaux s'ils veulent parvenir à une suffisante efficacité.

De ce point de vue, il semble que le régime général de la Sécurité Sociale d'après la Libération ait été orienté d'une façon telle qu'il portait en lui-même le germe de ce que certains considèrent comme son échec, l'impossibilité d'extension à l'ensemble de la population française. Cette impossibilité s'est manifestée par une série de brèches par lesquelles se sont échappés successivement les régimes spéciaux, les professions libérales, les professions indépendantes, les professions agricoles, etc. Certains en rendent responsables les oppositions de caractère politique ou syndical ou les coalitions d'intérêts qui avaient pu se dresser contre la Sécurité Sociale. C'est ce qu'exprime par exemple l'actuel Directeur général de la Sécurité Sociale, M. Jacques Doublet (1) et certes ce n'est pas moi qui minimiserai l'importance de ces difficultés vécues, ni méconnaîtrai leur nature.

Mais à mon avis, si la Sécurité Sociale n'a pas pu se généraliser et si nous subissons les lourdes conséquences de cette non généralisation sous forme d'une très grande complication, c'est parce que ce système a été conçu en fonction des seuls salariés, et qu'il n'a pas été pris suffisamment conscience d'une Sécurité Sociale qui aurait été vraiment celle de toute la Nation, parce qu'elle aurait épousé les contours et les problèmes de chacun des

milieux sociaux auxquels elle aurait dû s'appliquer : d'où la réaction de ces milieux sociaux, d'où ce que certains considèrent à bon droit comme un échec pour la généralisation de la Sécurité Sociale.

Les communistes et la Sécurité Sociale

C. DOLEZ. — Je crois, M. Neuville, que les difficultés de départ n'ont pas été seulement d'ordre technique, elles me paraissent avoir été aussi d'ordre politique. Il faut se souvenir qu'au lendemain de la Libération, M. Croizat, communiste, était ministre du Travail, le groupe parlementaire communiste à l'Assemblée comportait de nombreux effectifs. La C.G.T. était puissante et le Parti communiste avait en fait la main-mise soit sur les Conseils d'administration des Caisses, soit sur l'administration même de ces Caisses. D'où, pour tout un ensemble de milieux, en particulier le milieu indépendant et je crois aussi le milieu rural, M. Deneux le confirmera peut-être dans un instant, une sorte de réaction d'auto-défense contre ce qui était proposé par, disons le mot, des marxistes et ce qui était proposé avec explicite une vue assez marxiste des choses dès le départ.

M. DENEUX. — Dans le monde agricole, je crois qu'en partie certaines réticences que vous avez évoquées ont eu des résonances peut-être politiques. Mais aussi et surtout on n'avait pas au préalable (et je pense que c'était impossible en 1946), préparé psychologiquement ce milieu paysan qui est tout de même assez peu ouvert à ces problèmes sociaux. Encore actuellement, dès qu'on parle de social, il y a, en général, une réaction d'auto-défense des agriculteurs sans qu'ils puissent expliciter cette réaction.

Tout de même, depuis quatorze ou quinze ans, la situation a considérablement évolué, et peut-être pas tellement à cause d'une considération plus large du problème social. En effet, dans la période récente, un phénomène a joué énormément sur le comportement du monde agricole, c'est l'amointrissement de son revenu qui a fait qu'on attendait du social une certaine redistribution du revenu qui ne s'opérait pas au niveau de l'économie. Ainsi le monde agricole apparaît plus ouvert aux questions sociales alors que, fondamentalement,

sociale

avec

Maurice NEUVILLE

Théo BRAUN

Carlos DOLEZ

Marcel DENEUX

Marcel Deneux

Un minimum obligatoire pour tous

Carlos Dolez

beaucoup de gens n'ont pas encore réussi à se hisser au niveau suffisant pour penser ces problèmes.

C. DOLEZ. — Au fond, si je vous comprends bien, les conditions politiques ayant changé depuis quinze ans, les conditions psychologiques n'étant plus les mêmes, l'auto-défense que nous essayions de définir il y a un instant comme ayant été à l'époque un réflexe contre la Sécurité Sociale deviendrait à l'heure actuelle « une auto-défense » en faveur d'une Solidarité Sociale.

M. DENEUX. — Oui. Encore que ce soit très différent suivant les couches de populations agricoles. Du côté des générations plus jeunes, il y a un sens moins inné de la propriété privée. Il y a une certaine évolution de la société qu'il faut constater. La sécurité à laquelle le monde agricole était foncièrement attaché était une sécurité basée sur la propriété. Il est très net que dans le passé, les agriculteurs avaient une certaine sécurité parce qu'ils étaient propriétaires, mais depuis une dizaine d'années, il y a de moins en moins de gens qui sont des propriétaires et de plus en plus de gens qui sont des salariés donc qui, par définition, attendent leur sécurité de la loi. Le monde agricole est sensible à cet aspect ; chez les gens qui ont de faibles possibilités économiques, c'est-à-dire les petits exploitants et les jeunes, on a senti vraiment une ouverture au social et dans une certaine mesure c'est un phénomène qui provient de l'extérieur, c'est-à-dire sous l'influence de l'économie.

M. NEUVILLE. — Il est certain que la période initiale de la Sécurité Sociale a pu donner l'impression qu'il s'agissait de l'un des instruments d'un vaste mouvement qui aurait conduit à une organisation marxiste du pays. Sans aucun doute, cette perspective existait dans l'esprit d'un certain nombre de ceux qui ont soutenu la Sécurité

Sociale et, peut-être d'une manière peu consciente mais à peu près incontestable pour l'observateur, même dans l'esprit de ses promoteurs qui n'étaient pas directement catalogués comme communistes. Il faut se rappeler quel était exactement l'état d'esprit de 1945-46 et le sentiment de beaucoup que par une voie ou par l'autre on marchait inéluctablement vers une socialisation de mode communiste ; dans ce processus, la Sécurité Sociale pouvait constituer, en effet, un solide élément de base.

Vous avez souligné, Carlos Dolez, les très réelles réactions politiques déclenchées contre cette menace politique, mais elles n'eussent pu triompher si la Sécurité Sociale, dès le départ, avait adapté sa structure à la structure des différents milieux sociaux français. Quoi qu'il en soit le drame est que beaucoup continuent à distinguer un contenu marxiste dans toute organisation d'ensemble de la solidarité nationale alors que je suis convaincu — et maintes réalisations étrangères en font foi — que le problème doit être dépassé, parce qu'on peut être profondément pénétré de la nécessité dans un pays moderne d'une organisation généralisée de la Sécurité Sociale, et considérer celle-ci comme un instrument de l'unité et de la solidarité nationales. C'est un sujet qui paraît peu souvent évoqué, parce que l'on a tendance à s'absorber dans les problèmes pratiques d'un milieu ou d'un autre, d'une prestation ou de l'autre, d'un Ministère ou de l'autre et que l'on perd le but que devrait poursuivre une Sécurité Sociale que j'appellerai de notre époque, c'est-à-dire tenant compte de l'ampleur des problèmes que posent les grands pays modernes.

Les préventions contre la Sécurité Sociale s'atténuent

Marcel Deneux évoquait, il y a un instant, l'évolution qui s'est produite dans le milieu des agriculteurs qui, autrefois, étaient presque tous propriétaires et ne sentaient

pas le besoin de solidarité alors que maintenant ils la réclament du fait de leur insécurité économique. Je crois que vous avez touché là un point extrêmement important : il fut un temps où seul celui qui travaillait ou rendait un service acquérait des moyens de vivre. Certes, des processus d'économie, d'héritage, de spoliation pouvaient obscurcir la netteté de cette affirmation, ils n'en altéraient pas la vérité. L'épargne, la mutualité même n'étaient que la consommation différée du produit d'un travail. On admettait que quiconque ne pouvait plus travailler, était destiné à une misère qu'il appartenait seulement à la charité d'un voisin de venir compenser. Et cette notion du travail, seule source du droit à obtenir des moyens de vivre a été celle sous laquelle nous avons vécu jusqu'à l'institution des régimes qui ont précédé la Sécurité Sociale en ligne directe.

Actuellement, nous apprécions le niveau des moyens d'existence non seulement en fonction du travail fourni mais aussi en fonction des besoins, des risques, des charges, et quand je dis nous, je pense à peu près à tous les hommes et à tous les pays de notre époque. Tout le monde considère qu'il n'est plus possible de laisser un individu, une famille aux prises avec ses difficultés, mais qu'il faut, d'une manière ou d'une autre, lui venir en aide et à mon avis, c'est la première grande pensée.

La seconde, c'est qu'il faut conserver pourtant une émulation et une sélection par le travail. Il a été fait reproche à la Sécurité Sociale d'être une unification par le bas, une prolétarianisation, une prime donnée à ceux qui ne font rien ou dont le travail est le moins productif. Si nous disons sans hésitation que le travail n'est pas la seule source qui permette à quelqu'un de pouvoir vivre, il faut immédiatement et en contrepartie, ajouter que tout doit être recherché pour permettre au travail de demeurer le plus puissant moyen d'élévation sociale, économique et intellectuelle. Cette considération nous inspirera au moment où nous chercherons à définir les grandes lignes d'un régime de Sécurité Sociale tel qu'il devrait se présenter pour être suffisamment efficace.

C. DOLEZ. — Au fond, depuis la Libération, on a assisté à un double phénomène, d'une part la notion de solidarité sociale s'est en quelque sorte dépolitisée et ce que disait M. Deneux il y a un instant du monde agricole est vrai aussi pour le monde indépendant. Qu'il soit commerçant, artisan ou membre des professions libérales, l'indépendant de 1960 aspire à sa propre sécurité. Les temps sont donc venus, le problème étant dépolitisé et toutes les catégories sociales de la Nation aspirant à une sécurité collective et communautaire, de repenser l'ensemble des problèmes qui peuvent permettre la mise en œuvre de cette solidarité communautaire.

Je voudrais faire une seconde réflexion. Est-il si sûr que le travail ait été la seule source de revenus avant l'instauration de la Sécurité Sociale ? Je me demande si, à cette époque, il n'y avait point pour l'homme qu'une seule possibilité de pouvoir aux difficultés de

la vie, quelle soit heureuse ou malheureuse, c'était l'épargne. Par conséquent, la Sécurité Sociale a permis une sorte de redistribution du revenu salarial ou du revenu national tandis qu'auparavant l'homme dans sa solitude devait pourvoir à sa propre sécurité. Je crois qu'il y a eu là tout de même une étape importante pour l'épanouissement de l'homme au sens le plus humaniste du terme.

M. DENEUX. — Oui, je pense que les différentes causes que vous venez d'analyser ont joué, surtout pour les professions indépendantes et pour les professions agricoles. Cela a été très net au niveau des jeunes en particulier pour qui l'épargne ne pouvait pas jouer. Je le soulignais tout à l'heure, la disparition brutale de l'épargne, l'absorption de l'épargne par les investissements professionnels qui a été très rapide dans les régions qui sont en pleine évolution a accéléré un changement de comportement chez les gens qui étaient, dans le raisonnement tout au moins, contre une Sécurité Sociale, une Sécurité qui leur était apportée par d'autres. Ils en sont arrivés aujourd'hui à réclamer brutalement cette sécurité. Cela justifie bien tout ce que l'on a pu définir au départ. Le monde agricole a réagi peut-être après d'autres catégories, mais il a réagi vraiment en groupe humain comme l'ont fait d'autres groupes avant lui.

M. NEUVILLE. — Je crois que ce que dit Carlos Dolez est tout à fait dans le sens de ce que je voulais dire moi-même, puisque j'avais parlé du travail, seule source d'acquisition de biens qui pouvaient être consommés soit immédiatement, soit d'une manière différée, c'est bien à l'épargne que je pensais.

Cependant, vous avez aussi prononcé le mot de prévoyance. Réfléchir sur ce problème suit également la pente de mon sentiment. Il ne faut pas que les régions de Sécurité Sociale puissent apparaître comme exclusives de l'esprit de prévoyance et enlèvent tout intérêt à la prévoyance individuelle. Il est certain que si nous pouvons dire que chacun doit recevoir en fonction de ses besoins les plus importants, il faut en même temps que le travail reste un élément d'émulation et de sélection et enfin, que la prévoyance reste possible, avec tout son attrait, à ceux qui, par ailleurs, peuvent bénéficier des garanties du régime de Sécurité Sociale. Il semble que nous arrivions alors à l'idée d'une sorte de droit que j'appelle universel parce que j'en trouve la trace dans la législation et dans les préoccupations du monde entier à l'heure actuelle, à la fois d'être protégé, et c'est la Sécurité Sociale de base ; deuxièmement, de garder un standing, c'est alors toute l'élévation qu'un travail professionnel doit pouvoir apporter, l'élévation économique, morale, intellectuelle, etc... ; enfin, le droit de pouvoir épargner et de ne pas se trouver, soit pour des raisons économiques, soit par l'organisation même de la société dans l'impossibilité de prévoir l'avenir. C'est en partant de ce triple droit qu'à mon sens on

Comment redistribuer les revenus ?

pourrait, on devrait concevoir une organisation générale de la Sécurité Sociale.

C. DOLEZ. — Tout à fait d'accord. La Sécurité Sociale ne doit pas tuer l'épargne, tuer la possibilité pour l'homme de prévoir son propre avenir, encore faut-il que l'épargne soit possible ? A l'heure actuelle, pour nombre de catégories sociales, qu'il s'agisse des salariés, qu'il s'agisse des ruraux, qu'il s'agisse des petits artisans ou des petits commerçants, l'épargne n'est plus possible. C'est une des raisons fondamentales pour lesquelles la Communauté doit se substituer à l'individu pour lui permettre, au lieu et place de l'épargne qu'il ne peut pas faire, même s'il le voulait, de résoudre les difficultés que nous évoquons il y a un instant, difficultés malheureuses comme la maladie ; difficultés heurteuses, les charges de famille ; difficultés inhérentes à tout homme, la vieillesse.

Le monde agricole et la Sécurité Sociale

M. DENEUX. — Il me semble que l'on retrouve peut-être cet aspect fondamental de l'individu à aspirer à une protection sociale, à l'analyse historique du comportement du groupe agricole dans le pays.

Au Moyen Age, par exemple, les paysans, les serfs de l'époque réclament au seigneur une protection, moyennant quoi ils acceptent de lui être soumis corps et biens toute l'année, à la condition qu'il les protège pendant les guerres.

Plus tard, au moment des corporations, une certaine sécurité s'établit au niveau du groupe professionnel, l'individu étant ainsi protégé, mais sous une forme un peu différente.

Vers le 17^e, les paysans deviennent propriétaires, da-

vantage après la Révolution et, il semble, tout au moins pendant un peu plus d'un siècle, que cela leur suffit. Cette sécurité basée sur la propriété de la terre leur convient pendant un très long moment. Actuellement, ce sont ces phénomènes conjugués de dévaluation de l'épargne, d'absence de la propriété de travail basée davantage sur la possession des moyens de production que sur la possession de la terre qui font que le groupe agricole est arrivé à penser une Sécurité Sociale. Seulement, pour des raisons diverses, il se situe en dehors du contexte général de la société, du fait d'un certain individualisme, du fait aussi de certaines pressions idéologiques, il voudrait assurer sa sécurité, en dehors du groupe national, en dehors de la communauté. Il voudrait s'assurer une Sécurité Sociale avec un régime professionnel, une Sécurité Sociale qui soit celle de son groupe, c'est-à-dire corporative.

C. DOLEZ. — Ne croyez-vous pas qu'il y a là un très gros danger. Car nous avons tous constaté tout à l'heure avec plaisir que le problème avait échappé à un écueil grave, et s'était dépolitisé, il ne faudrait pas, à mon sens, qu'une construction nouvelle bute sur un autre écueil qui serait le corporatisme.

Ce terme pose, en fait, le problème de la nature de la prestation sociale. M. Neuville ne me démentira, je pense, pas lorsque je dirai que le système de Sécurité Sociale dans le régime général a été conçu en fonction d'une prestation sociale qui constituait un salaire différé. Pour les ruraux et pour le monde indépendant, ils se trouvaient forcément hors course, puisqu'ils n'avaient point de salaire. Le moment n'est-il point venu de demander si, en réalité, la prestation sociale ne constitue pas un salaire différé, mais une forme nouvelle de redistribution du revenu national.

M. NEUVILLE. — Je crois qu'il y a là une réelle difficulté. En vérité, il y a une redistribution mais tous les travaux un peu approfondis sont arrivés à cette conclusion que la redistribution était faite à l'intérieur d'une même catégorie sociale entre les inactifs et les actifs, par exemple, entre les vieillards et ceux qui travaillent, entre les enfants et ceux qui sont en âge d'exercer une activité professionnelle et aussi entre les petites villes et les grandes agglomérations.

Comme le disait M. Doublet : « la politique sociale poursuivie depuis 1945 n'a pas abouti à une redistribution même partielle des revenus entre les catégories sociales... Bien que la situation des salariés se soit essentiellement améliorée depuis 1953, l'affirmation qui précède demeure valable si l'on considère que l'ensemble aide sociale et Sécurité Sociale ne compense pas la redistribution des revenus s'effectuant au profit des titulaires des autres revenus industriels et commerciaux et des personnes pouvant avoir une grande capacité d'épargne. »

M. DENEUX. — Est-ce que vous ne pensez pas justement que si cette redistribution s'est faite à l'intérieur du groupe social, c'est peut-être justement parce qu'au départ, je ne sais pas s'il était possible de démarrer autrement, on avait trop prévu de groupes distincts pour assurer une Sécurité Sociale. Que se serait-il passé si, en 1946, on avait démarré d'office par une Sécurité Sociale nationale ? Peut-être, justement, la redistribution à ce moment-là aurait-elle pris un caractère beaucoup plus communautaire, à une échelle beaucoup plus nationale ?

C. DOLEZ. — Si la redistribution, M. Neuville, doit se faire à l'intérieur d'un même groupe social entre les actifs et les inactifs, je crains qu'on ne bute toujours sur ce que j'appelais, il y a un instant, l'écueil du corporatisme. Je me demande s'il ne faut pas dépasser ces notions de groupe et envisager une Solidarité Sociale nouvelle pour toutes les catégories sociales. On peut alors se poser la question de savoir si le caractère fondamental de la prestation sociale n'est pas différent suivant sa nature. Il peut s'agir d'un salaire différé pour les prestations maladies, mais ne croyez-vous pas que pour les allocations familiales, il s'agit d'une véritable redistribution du revenu national, tandis que pour les accidents du travail, ce serait une prime d'assurance forcée, et pour la retraite-vieillesse, une sorte d'épargne forcée.

M. NEUVILLE. — Il est certain que ce que j'expose est loin d'être un idéal mais simplement la constatation d'une situation de fait. Il serait, en effet, extrêmement souhaitable qu'une véritable redistribution puisse se faire. Je crois qu'il s'agit là d'une discussion qui ne peut être menée à bien que par des spécialistes de l'économie et de la statistique, permettant de supputer toutes les incidences que les cotisations sociales peuvent avoir au

moment de leur perception notamment sur les prix, la répercussion des prix, quels sont ceux qui supportent les augmentations de prix. On pourrait également comparer « l'effet économique » des dépenses de prestations sociales et « l'effet économique » de bien d'autres dépenses... Ceci pourrait faire l'objet d'une étude tout à fait particulière, mais qui nous entraînerait trop loin aujourd'hui.

Ce qui est important, c'est peut-être de dépasser, là encore, la notion un peu étroite de coût de la Sécurité Sociale à tel ou tel secteur. Lorsque la cotisation de la Sécurité Sociale est versée par un industriel, il répercute la cotisation dans ses prix, par conséquent on ne peut pas dire qu'il la supporte. Sans doute, dans certains pays, paie-t-on moins de cotisations sociales ; on y paie généralement davantage d'impôts, ou alors il y subsiste davantage d'injustices sociales. Par conséquent, tout jugement sur la nature de la cotisation sociale ne trouvera pleinement sa signification que transposé sur le plan national et même international.

Les incidences économiques d'une politique sociale

M. DENEUX. — Je pense que vous avez parfaitement raison. Seulement, et je crois que nous en sommes tous conscients, il y a une masse d'obstacles qui nous empêchent de réaliser cet idéal que nous voudrions voir dans ce grand édifice d'une Sécurité Sociale que nous avons tous l'espoir de réaliser.

Du côté du monde agricole, par exemple, je pense que la difficulté très importante que rencontre le groupe agricole pour s'intégrer dans une Sécurité Sociale à cadre vraiment communautaire est justement ce que vous venez de souligner, cette non répercussion des charges sociales sur les prix de revient à cause des incidences économiques. Chaque fois que dans une économie on a des prix qui sont fixés arbitrairement, il y a de grosses difficultés à répercuter les charges sociales, et le monde agricole, qui est déjà un peu en position d'auto-défense, réagit avec un nouvel argument : voyez-vous si nous acceptons des charges sociales nouvelles, qui va nous les payer ? puisque l'Etat nous interdit de répercuter nos prix. Je pense que c'est un des aspects qui fait que le monde agricole n'a pas encore accepté cette notion de Sécurité Sociale.

C. DOLEZ. — Oui, mais les prestations sociales actuelles du monde agricole, si faibles soient-elles, sont néanmoins financées par l'impôt et par conséquent par la masse des contribuables et pour ce qui est de l'impôt indirect, par la masse des consommateurs. Nous touchons là, je pense, l'un des aspects chaotiques du régime actuel, ou plus exactement des régimes actuels qui sont si divers dans les prestations qu'ils donnent, dans leur financement, comme aussi dans leur mode de gestion. Je crois que l'on compte près de 50 régimes différents de Sécurité Sociale et il y a aussi tous ceux qui ne sont pas encore assurés sociaux...

M. NEUVILLE. — Lorsqu'on aborde l'étude des régimes spéciaux, on a toujours l'impression de s'en-gager dans une impasse, parce que les conditions, juste-ment, sont différentes de l'un à l'autre, et qu'il est ex-trêmement difficile de faire des comparaisons valables. A mon sens, c'est justement ce qui doit nous amener à rechercher une autre solution, une autre formule pour l'exercice de cette grande Solidarité Nationale. Cette formule, elle doit être de déterminer le *minimum* qui peut et doit être distribué à tout citoyen qui se trouve en difficulté, par suite de problèmes familiaux, de pro-blèmes de santé, voire même du fait d'autres situations telles que les accidents du travail, le chômage, etc. Et ceci paraît être la responsabilité de la Nation en face de ceux qui encourent ces risques ou ces charges.

Est-ce que, à ce moment, le système parviendra à une unification telle que nous ferons table rase de tous les autres efforts collectifs sur le plan professionnel ou indi-viduel ? Eh bien non, rien n'empêche que certains régimes, certains secteurs, où il a été demandé à tous les membres de la profession, ouvriers ou patrons, de payer une cotisation, soient mis en possibilité de béné-ficier d'avantages supplémentaires et variables. Il n'est pas extraordinaire, si le régime agricole a des problèmes particuliers, que ces problèmes particuliers soient traités d'une manière telle qu'ils s'adaptent vraiment aux be-soins du milieu agricole. C'est encore une question d'ex-périence. Il m'est arrivé de sentir combien la position était fautive lorsqu'on demandait purement et simple-ment l'extension au régime agricole de certaines pres-tations du régime général, alors que, manifestement, on sentait qu'elles ne s'adaptaient pas aux vrais besoins et qu'il aurait fallu inventer une prestation spéciale au régime agricole. Vous parlez de corporatisme tout à l'heure. Si vous l'entendez au sens étroit d'une profes-sion, nous devons le condamner. Mais je pense qu'au-delà de la profession, il y a le grand groupe social, le groupe social des agriculteurs, le groupe social des tra-vailleurs salariés, le groupe social des travailleurs indé-pendants qui ont vraiment des conditions différentes dans la façon dont il sera possible de leur demander des cotisations et des conditions différentes de supporter les risques, par conséquent des prestations qui peuvent être différentes aussi. Toutes ces nuances, toutes ces variations seraient légitimes si, à la base, la prestation minimum dont nous parlions tout à l'heure, expression de la solidarité nationale, était assurée.

M. DENEUX. — Je pense que c'est certainement une base de départ ou tout au moins d'aboutissement : une base de départ quant à une généralisation de la Sécurité Sociale, ou une base d'aboutissement pour ce qui est de la situation actuelle que d'envisager un mini-mum de Sécurité Sociale pour l'ensemble de la popu-lation. Seulement, lorsqu'on se place en face des divers régimes, il y a de très grands pas à faire avant d'arriver à une certaine uniformisation, même légère. Par exem-ple, vous évoquiez le régime agricole, il semble que même

si on déterminait un minimum social, pendant encore très longtemps, une partie au moins des prestations serait à la charge de la collectivité, et c'est ce qui nuira peut-être à une certaine prise en charge réelle de la Sécurité Sociale par le groupe professionnel considéré.

C. DOLEZ. — Il ne peut être question de créer pour tous les Français un système unique et unifié qui de-viendrait très vite un monstre, monstre qui poserait des problèmes insolubles de financement, de gestion et de répartition et qui risquerait de tuer l'idée même que nous voulons défendre. Mais ce minimum dont nous parlions il y a un instant devrait être obligatoire et mis en œuvre sans formule discriminatoire entre les diffé-rentes catégories sociales. Il y a le minimum pour le malade, qu'il soit rural ou qu'il soit ouvrier des villes. Il y a le minimum pour le père de famille, qu'il soit salarié agricole, artisan, travailleur indépendant ou ouvrier mineur. Il y a le minimum pour le retraité. Ce minimum obligatoire pour toutes les communautés professionnelles le serait aussi pour toutes les catégories sociales. Il y aurait sans doute là matière à un nouveau forum...

T. BRAUN. — Je m'excuse d'être arrivé en retard et vous remercie d'avoir bien voulu me résumer l'essen-tiel de votre discussion.

Pour vous suivre, il me semble qu'il n'est pas inutile de s'expliquer sur les mots.

Avant 1945, les prestations des assurances sociales peuvent être rattachées à trois idées :

- permettre aux travailleurs de se soigner lorsqu'ils sont malades ou victimes d'accidents du travail ; ce droit est étendu aux membres de leur famille ;
- indemniser les travailleurs des journées perdues à cause de la maladie ou de l'accident ;
- assurer aux travailleurs que ni l'invalidité ni la vieil-lesse ne les priveront de ressources.

Le législateur de 1928-30 adopta pour les assurances sociales le procédé de la double cotisation. Le système de cette époque revenait en somme à imposer aux sala-riés les moins payés une épargne obligatoire, car je rappelle que les assurances sociales n'étaient obligatoires que pour ceux des salariés qui gagnaient le moins. Avec recul, pour ma part, je pense que tout se passait comme si le législateur avait voulu libérer le contribuable du poids de l'assistance en obligeant les « prodigues » à contracter des habitudes d'épargne.

En 1945, on a mis en place un nouveau plan de pro-tection sociale, que l'on a baptisé « Sécurité Sociale ». On pouvait penser que ce plan, reconnu souvent comme révolutionnaire, allait modifier profondément notre sys-tème de protection sociale. Hélas, il n'en a rien été. Je ne nie pas le fait que le nouveau plan a amélioré les prestations et a contribué longuement à améliorer l'équipement sanitaire du pays et à améliorer la santé

(1) J. Doublet et Georges Lavaud. « Sécurité sociale », p. 39 (Presses Universitaires).

des Français. Mais la Sécurité Sociale est restée dans le cadre des Assurances Sociales. La substitution à l'ancienne expression « Assurances Sociales » de l'expression nouvelle de « Sécurité Sociale » n'a en rien modifié les structures. *Les travailleurs, eux seuls, financent leur Sécurité Sociale et non seulement leur propre régime mais encore apportent leur contribution à d'autres régimes.*

Je n'irai pas chercher un aspect doctrinal ou politique aux problèmes, comme M. Dolez, ni même à prêter des intentions à M. Croizat, alors ministre du Travail.

Pour ma part, on a toujours voulu, à l'époque de la

si généralisation veut dire couverture par la Sécurité Sociale de l'ensemble de la population, alors nous perdons notre temps, car nous nous engagerions dans une discussion théorique passant à côté des réalités.

Pour moi donc, la généralisation est un fait, c'est-à-dire que presque tous les citoyens sont couverts par une Sécurité Sociale.

Mais la Sécurité Sociale pour moi, ne veut pas dire « Système d'Assurance » mais régime reposant sur une « Solidarité Nationale ». Si nous sommes d'accord sur ce plan, prenons alors conscience du chaos dans lequel s'est constitué l'agglomérat de législation et de conventions qu'il convient de recouvrir de l'étiquette Sécurité Sociale.

A cela correspond une mosaïque d'organismes devant laquelle on peut se demander où les détracteurs de la Sécurité Sociale ont pu percevoir le monolithisme et totalitarisme qu'il leur complait de dénoncer à tout propos...

Il me semble donc qu'au moment où l'on reparle de réforme de la Sécurité Sociale s'il ne faudrait pas enfin se mettre d'accord sur le véritable sens de l'institution. Je pense que c'est la seule question de principe qui se pose en matière de Sécurité Sociale.

Pour conclure, je dirai qu'il me paraît difficile, surtout pour des hommes qui se réclament de la doctrine chrétienne, de ne pas opter pour un système qui repose « sur la solidarité nationale ».

Dans ce cadre, les modalités, les réformes à opérer dépendent essentiellement de considérations techniques. L'institution ne doit pas se cristalliser dans certaines formes, mais doit avoir pour objectif de satisfaire des besoins, variant nécessairement avec la conjoncture. Faite pour l'homme, la Sécurité Sociale ne peut jamais se scléroser sans perdre son efficacité.

La Sécurité Sociale constitue autant un état d'esprit qu'une technique.

L'organisation de la Sécurité Sociale doit faire appel aux procédés de redistribution des revenus dans le cadre d'une solidarité nationale véritable... aux techniques de l'assurance, aux principes mutualistes, aux possibilités psychologiques et matérielles de chaque groupe social, mais c'est la notion de solidarité nationale qui prime nécessairement les autres.

La redistribution des revenus par la Sécurité Sociale ne peut porter sur une faible part du revenu national et n'aura d'effet que si les pouvoirs publics inscrivent leur politique sociale dans le cadre d'une politique économique cohérente, on ne peut faire une politique sociale audacieuse et une politique économique conservatrice et malthusienne.

Enfin, quitte à me répéter, mais c'est ce qui me permettra de répondre aux craintes de la Caisse unique ou des caisses corporatives, il n'existe à mon sens pas une Sécurité Sociale unique et immuable car les besoins varient suivant les régions, les époques et le degré de prospérité économique ainsi qu'avec l'aspect même des rapports économiques et sociaux.

Le système britannique est plus juste.

Théo Braun.

réforme 1945-46, cacher au pays la réalité. Sous prétexte que la C.G.T., les communistes, voulaient attribuer à Ambroise Croizat le mérite d'avoir institué une véritable Sécurité Sociale, on a soigneusement caché la vérité, qu'il me semble nécessaire de répandre et que je formulerai de la façon suivante : « l'actuelle Sécurité Sociale n'est qu'une conquête de la classe ouvrière sur elle-même ».

Par contre, au système français l'on peut opposer le système britannique-australien. Le système de Sécurité Sociale a pour eux un sens. Il couvre toute la population, mais cela n'est pas l'essentiel. Il est financé par la *solidarité nationale*, par l'impôt dans sa grosse partie et dans ce sens opère une plus juste redistribution du revenu national.

En France, tous les citoyens sont aujourd'hui peu ou prou rattachés à la Sécurité Sociale. Pour moi, la généralisation est donc un fait... ou pour être plus précis

Je reprends pour ma part ce que j'ai dit tout à l'heure. Je suis partisan d'une révision de la Sécurité Sociale. Mais la première urgence me semble être de savoir ce que l'on veut et où l'on va.

Vu la diversité des régimes en présence, nous ne pouvons pas refaire une Sécurité Sociale en partant de zéro ni construire dans l'abstrait.

Toucher à des droits acquis est impossible. Une réforme ne pourra donc se faire que par étapes, par réformes successives en ayant comme optique la finalité d'une véritable Sécurité Sociale dont les deux objectifs ne peuvent être que la garantie de la santé et la garantie des revenus.

En face de la santé, tous les Français sont identiques, mais j'admets que les techniques pourront varier. Pour garantir la santé, par exemple, la technique à mettre en place devra être différente en Algérie et dans la Métropole.

Pour la garantie des revenus, la diversité des situations et des besoins conduit à concevoir des systèmes relativement complexes mais d'où ne doit être exclu aucun effort de simplicité et de coordination. Sur ce plan, pour tous les citoyens, il est possible de rechercher des dénominateurs communs.

La Vieillesse d'abord. Elle frappe tous les hommes en diminuant ou arrêtant leur capacité productive ; dans un monde où l'expérience nous enseigne que la dépréciation constante de la monnaie est une loi universelle, chaque producteur a besoin d'être garanti contre la réduction ou l'arrêt définitif de sa capacité de travail.

Sur ce plan, je préconise depuis des années un système, financé par l'impôt, et permettant d'attribuer à chaque Français, une pension minimum. Ce système, permettrait une véritable solidarité nationale. On peut concevoir, car il s'agit, dans le système économique que nous vivons d'une nouvelle formule d'épargne, une épargne supplémentaire par des régimes complémentaires salariés, agriculture — profession libérale, etc.

La pension de ces régimes ne pourraient être que le résultat de l'effort personnel de chacun, tant sur le plan du montant de sa contribution que de sa durée.

L'invalidité menace chacun de nous, ce qui également rend nécessaire une garantie commune.

Les enfants. Nous ne pouvons envisager, ni admettre, que l'on laisse imposer aux hommes une sorte de « rationnement de la vie ». Il convient donc que la collectivité prenne les dispositions susceptibles d'assurer la « liberté de la vie » dans le cadre des responsabilités dont chacun de nous est juge devant sa conscience.

Il est donc normal que sur ce plan, surtout en partant de ce qui existe, l'on envisage résolument un mode de financement égal pour tous les régimes et que l'on mette en place un système permettant la compensation des charges familiales.

Je ne continuerai pas à développer, sur un plan technique, quelques réformes qui me semblent indispensables.

L'objet de ce « Forum » n'étant pas, d'ailleurs, de rentrer dans le détail technique.

Il me paraît possible de concevoir, en partant de ce qui existe, une Sécurité Sociale qui fasse sa part aux nécessaires distributions des revenus dans une perspective de justice sociale.

Je reste partisan d'un régime basé sur la solidarité, sans cela, les efforts de justice sociale seraient vains et trompeurs.

Il est possible même, dans l'immédiat, à condition qu'on le veuille, de tracer les éléments d'un régime minimum obligatoire, unique, équivalent pour tous ; ce

Les sentiments d'un témoin.

Maurice Neuville

qui n'empêche nullement des régimes complémentaires, individuels ou collectifs, couvrant les différentes catégories sociales qui composent le pays.

La Sécurité Sociale représente une grande tâche qui réclame un effort national permanent. Encore faut-il que les bases soient clairement connues et comprises par tous, que les disciplines nécessaires soient imposées dans le respect des libertés essentielles, que les sacrifices ou les tâches soient équitablement répartis, afin que la Sécurité Sociale ne soit pas un leurre ou une duperie.

Pour terminer, il me semble que nous devons tous souhaiter qu'une vraie Sécurité Sociale vienne récompenser, mieux encore que par le passé, l'effort de tous ceux qui acceptent de travailler et de peiner au service des uns et des autres.

En Yougoslavie

Paysan, Partisan, Poète...

Ces impressions sur le peuple yougoslave constituent un chapitre du livre que Jean-Marie Domenach a consacré à la Yougoslavie et qui paraîtra prochainement aux Éditions du Seuil dans la Collection « Petite planète ».

C'EST un périlleux honneur de vivre sur les frontières des empires et des civilisations. Le touriste français, lorsqu'il est chez lui, voyage chronologiquement : une suite ininterrompue de monuments jalonne les règnes, définit les périodes. Mais, entre les tombeaux des Bogomiles et les stèles des partisans, entre les souks de Sarajevo et les H.L.M. de Titograd, entre les ruines des châteaux qui surplombent le littoral croate et les usines hydro-électriques de Bosnie, il y a un trou de cinq ou six cents ans. Ainsi, dans les bourgades de Macédoine, le banal Occident prolétarien se mêle sans transition à l'Orient pouilleux.

Le palais de Miloš Obrenovič, fondateur de dynastie, est une grande ferme, aménagée en musée. Le palais de la famille royale du Monténégro, à Tsetinye ressemble à une maison de notaire de province ; on y trouve des poignards et des pistolets de toute espèce et la collection complète de la « Bibliothèque rose ».

Belgrade n'arrive pas à ressembler à une capitale. Les occupations qu'elle a subies l'ont stérilisée. Les insurrections et les guerres ne lui ont pas laissé de répit. Onze fois détruite ou gravement endommagée, elle a été rafistolée par morceaux. Pas de perspective, pas d'ensemble homogène ; sur la place de la République, chaque bâtiment semble tourner le dos à son voisin. De vieilles maisons serbes, rurales et basses restent encastrées entre des villas 1900, des immeubles 1930 et quelques buildings récents où logent les administrations. Il n'y a sans doute rien de plus hétéroclite en Europe ; on songe aux vilains quartiers de New York. Mais il faut continuer jusqu'au bout, et c'est du haut du Kalemegdan qu'on découvrira le sens de la ville. Autour de la vieille forteresse turque s'étend un parc jonché de canons rouillés, de statues guerrières, de maquettes retraçant la lutte des partisans. Du bord des remparts, on contemple le Danube. Belgrade, qui s'avance en éperon vers le fleuve, est derrière nous, à l'abri de la forteresse. De l'autre côté du Danube, la rive est nue, puis commence la vaste plaine du Banat. Pendant des siècles, jusqu'en 1919, l'autre rive était autrichienne. Comme le fait remarquer Ivo Andrić, Belgrade est probablement la seule grande ville du monde qui ne soit pas descendue dans la plaine.

À l'angle d'une place, quelques taxis qui forment un musée

roulant de l'automobile attendent le voyageur. Il paraît qu'avant guerre Belgrade était une ville joyeuse. Mais l'ordre austère du socialisme est passé par là ; on n'y trouve pas beaucoup d'endroits où les gens aient l'air de s'amuser. Une fois échappé à la solennité pompeuse de l'Hôtel Majestic, le touriste ira boire un café au moderne et froid « Terracije ». Mais après ? Il y a des restaurants de luxe où l'on déguste en musique d'indigestes « spécialités serbes » : paradis artificiels que la mode autrichienne a semés dans toute l'Europe centrale. On y met trois heures pour dîner dans de vastes salles pleines de fumée et d'ennui. La meilleure chose à faire est de marcher. C'est d'ailleurs la distraction favorite du citadin : on est serré chez soi, souvent à deux familles par appartement ; les cafés sont généralement tristes et les consommations coûteuses. Il est probable que cette population, encore mal habituée à la claustrophobie urbaine, recherche le coude à coude et le grand air. Le soir, vers 6 heures, à Belgrade comme dans les villes serbes et macédoniennes, la rue principale est fermée aux automobiles. En quelques minutes, elle s'emplit d'un grand murmure. Les amis se retrouvent, les bandes se croisent inlassablement, garçons d'un côté et filles de l'autre, comme dans nos villages. Les soirs de fête un *kolo* (1) trace des cercles rythmés au milieu des promeneurs.

Alors les prolétaires endimanchés prennent possession de la ville. Figures maigres, hâlés — non pas banalisés par des années de civilisation moderne — têtes de terre et de soleil. Filles plus corpulentes vêtues à la mode de Prisunic. On aperçoit parfois le visage natté d'une demoiselle de la campagne en costume bariolé, qui promène dans cette cohue des yeux émerveillés et pudiques. Seule une tzigane, de temps en temps, met une note de *sex-appeal* dans cette rue chaste où des soldats flânent en se tenant la main. Le rigorisme socialiste s'est greffé directement sur les mœurs paysannes ; les affiches des films occidentaux surprennent comme les images d'un monde occupé à faire l'amour.

Des voitures à chevaux ramènent des travailleurs au pantalon rapiécé, calot serbe ou calotte blanche des Albanais sur la tête. La campagne est dans la ville : poussière l'été, boue l'hiver, et surtout ce prolétariat tout neuf, récemment sorti des champs et qui n'a pas encore jeté sa gourme. Mêlé à cette foule slave, au rythme de sa lente déambulation, on

(1) *Vieille ronde populaire qu'on exécute à pas lents en se tenant par la main.*

est plongé dans une fraternité très ancienne, dans un besoin fruste, patient, de bonheur. Ces gens n'ont pas été séparés par la concurrence, happés par la fébrilité moderne, énérvés par le confort. Ils vivent durement, mais ils vivent, et c'est déjà un privilège. Le temps ne les presse pas ; ils l'ont devant eux, et c'est le temps de la race, le temps de la famille, des ancêtres continués, plutôt que le leur propre. Quand ils doivent voyager, ils vont à la gare et, si le train ne part que le lendemain, ils passent la nuit serrés sur le ciment de la salle d'attente. Je me rappelle avoir surpris un contrôleur, entre Skopjé et Belgrade, en lui demandant l'heure d'arrivée du train ; il a fallu chercher un horaire et un homme-falot pour éclairer l'horaire. Lorsque, dans un café, le garçon reste indifférent aux appels, le touriste occidental aura vite fait de maudire le socialisme qui a tout fonctionnarisé. Mais ce n'est pas le socialisme qui est la cause de cette placidité : c'est l'occupation turque, c'est la nonchalance paysanne d'un peuple coupé durant des siècles de l'Europe effervescente, abandonné à ses souffrances, à ses rêveries.

Il faut toujours en revenir là : la Yougoslavie est d'abord une paysannerie qui a survécu. Quand les Turcs recouvrent la Serbie, la classe dominante émigre ou se soumet. Le peuple est livré, sans protection, à l'occupant. Et ce sera, précisément, sa chance historique : asservie à l'étranger, la paysannerie est du même coup débarrassée des maîtres de sa race ; elle ne sera pas, comme celle d'Occident, dépouillée de ses droits, de ses coutumes, de sa dignité, par les nobles, puis par les notables bourgeois. Il se trouve que les Yougoslaves étaient fortement organisés en grandes familles (*zadrugas*) et en classes. Cette structure à la fois paternaliste et démocratique, ce mélange d'anarchie et de hiérarchie persistera sous l'occupation, et les traces en sont encore vivantes. Face aux Turcs qui écrèment le pays, les paysans sont obligés de prendre en main leurs affaires. C'est le conseil des anciens qui décide. Quand les choses se gâtent, la tribu gagne la forêt pour échapper à la *razzia* des biens et des hommes, aux *cadis* et aux sergents recruteurs — la forêt « où juge le merle ».

La montagne et la forêt furent les matrices et les refuges de la Yougoslavie. Certes, il ne faut pas se figurer l'occupation turque comme une bataille continue, mais pratiquement la guérilla n'a jamais cessé, même si les motifs n'en sont pas toujours « politiques » au sens moderne, même si le *haïdouk*, l'ancêtre du maquisard, ressemble parfois à un brigand plus qu'à un partisan. Il suffit de mettre les *opan-ki*, ces chaussures paysannes légères comme des ballerines — une semelle de cuir recourbée en pointe et nouée à la cheville — pour sentir à quelle démarche elles étaient destinées : celle du coureur des bois, du coupeur de route, qui ne doit faire aucun bruit pour s'enfuir ou pour surprendre. En 1804, les paysans serbes donneront le signal de l'insurrection en Europe, sous la conduite d'un marchand de bestiaux, Karageorge, « Georges le Noir » qui fonde la première dynastie. En 1941, quelques semaines après l'invasion allemande, des hommes commencent à gagner « la forêt » : c'est une habitude. Et les premiers maquis apparaissent, constitués de plus de paysans que de prolétaires, avec des officiers et des intellectuels. En 1945, à l'heure de la victoire et malgré l'horreur

de la lutte, il y aura des partisans qui pleureront en quittant la forêt. Une fois de plus, la montagne et la forêt ont sauvé la Yougoslavie. Une fois de plus, les hommes redescendent dans la plaine, mais beaucoup sont devenus communistes, et c'est sur cette nouvelle immigration de l'intérieur que Tito s'appuiera pour instaurer son Etat partisan. Ce peuple, le moins « moderne » qui soit en Europe, ce peuple selon le cœur de Péguy, n'a pas plié, alors que d'autres, plus instruits, plus « civilisés » et plus riches, passaient des compromis avec les tyrans.

Quiconque a tant soit peu voyagé en Europe centrale repère aussitôt l'originalité des Yougoslaves. Leur allure est plus libre ; ils n'ont pas cette politesse un peu lourde ni cette passivité grégaire qui impatiente quelquefois chez leurs frères slaves du Nord. C'est que, privés de leur aristocratie nobiliaire ils durent constamment improviser des cadres avec des hommes du peuple. Un apprenti serrurier devenu Maréchal, chef de l'Etat, des capitaines sortis de leurs fermes, des ambassadeurs et des ingénieurs qui se rappellent avoir été ouvriers et paysans, ce n'est pas une nouveauté du socialisme. Déjà Miloch Obrenovitch avait choisi des administrateurs parmi ses domestiques. D'où cette spontanéité du courage, cet esprit d'indépendance et de novation, mais aussi un certain retard dans l'administration moderne.

Pour connaître la Yougoslavie, il faudrait pouvoir séjourner à la campagne. Les villes sont encore peu de chose (68 % de la population vit à la campagne, et certaines agglomérations sont peuplées de paysans). A dix kilomètres de Belgrade, je me suis arrêté dans une fête foraine : un orchestre tzigane faisait danser des rondes de garçons et de filles ; certaines de ces filles portaient le costume local, d'autres étaient vêtues à la moderne, mais toutes avaient au cou des colliers de pièces d'or, leur dot. Nous faisons route vers la Choumadior, le cœur de la Serbie paysanne. Au hasard, nous avons choisi un village : des maisons dispersées sur deux kilomètres, que relie un chemin de charroi. Dans un jardin, une jeune fille filait la quenouille ; nous sommes entrés ; elle est allée chercher le miel dont chacun prend rituellement une cuiller. D'autres paysans sont venus. Il y a parmi eux plusieurs combattants de la Grande Guerre ; puissance de la fidélité : la France est restée pour eux cette mère secourable qu'incarne, dans le parc du Kalamegdan, le monument de Mestrovitch où il est écrit : « Aimons la France comme elle nous a aimés. »

Un de ces vétérans nous invite à dîner. Il est allé mettre son gilet brodé sur lequel il a épinglé la médaille militaire que lui décerna le général Sarrail pour un fait d'armes qu'il avait accompli, étant caporal dans la cavalerie serbe. Tout se passe sans emphase, sans compliments ; rien que des gestes nobles. Les femmes de la maison ne s'assoient pas, et le fils, qui a près de soixante ans, vient s'assurer de temps en temps que la table ne manque de rien. Lait caillé, tomates, raisins et poulet au paprika ; ce n'est pas la cuisine des restaurants de Belgrade. Personne ne nous connaissait, mais on fait honneur aux hôtes, à la manière homérique.

Quand je pose l'inévitable question politique, un paysan dit simplement : « J'ai de la sympathie pour le parti com-

muniste, mais j'ai fait quatre ans de catéchisme. » Un autre nous montre en plaisantant sa vache et ses veaux : « Je suis socialiste ; chez moi, il n'y a pas grand-chose, mais tout est bon. »

Les paysans serbes sont des gens qui ont conscience d'avoir fondé un Etat et de l'avoir défendu ; ils ne doivent rien à personne. Au nom du dogme de la classe ouvrière, les communistes ont prétendu se passer de ces hommes-là ; par des moyens détournés, ils voulurent les pousser de force dans des kolkhoses auxquels ils avaient donné le nom ancestral de *zadrougas*. Les paysans ont fait la mauvaise tête et ils ont eu le dessus : sept mille *zadrougas* en 1953, un millier maintenant. Mais à la longue ils sont perdants, parce qu'ils ont contre eux plus fort que le marxisme-léninisme : l'évolution du monde. Leurs enfants gagnent la ville, au rythme de deux cent à trois cent mille par an, pour s'enrôler dans les usines, car cette « dictature du prolétariat » engendre le prolétariat bien plutôt qu'elle n'est engendrée par lui. Seulement, le cycle se déroule avec un siècle de retard sur l'Europe occidentale, et sans doute avec moins de misères et de brutalités. Mais que restera-t-il dans vingt ans de ce peuple de paysans qui étaient en même temps des guerriers et des poètes ?

Depuis toujours, les Slaves du Sud aimaient chanter à la manière antique en s'accompagnant d'une espèce de violon-lyre : la *gouzla*. Après le désastre de Kossovo, une épopée se constitue : la *pesma*, modèle de ces chants folkloriques où les romantiques — et les communistes après eux — ont vu une production naïve de l'âme populaire. Recueillie en 1814 par Vouk Karadjitch, codificateur de la langue sorbo-croate, la *pesma* fut une révélation pour les contemporains. Goethe et Lamartine la vantèrent ; sa renommée donna même lieu à l'un des meilleurs canulars de l'histoire littéraire : Prosper Mérimée, en 1826, édita sous le titre de *La Gouzla* un recueil de « chants illyriques » de son invention, qu'il affirmait tenir du barde Hyacinthe Maglanovitch, « qui ne se sentait inspiré que lorsqu'il était à peu près ivre ».

En réalité, la *pesma* n'est ni exclusivement serbe ni authentiquement populaire. Le nationalisme moderne nous fait oublier que le moyen âge était cosmopolite. A travers l'Italie et la Dalmatie, portée par les croisés et les jongleurs, la chanson de geste a traversé la Yougoslavie. Au XIV^e siècle, Roland est connu jusqu'au Monténégro, et une chronique de Raguse en fait même un héros local. C'est au XV^e siècle que prit forme la *pesma*. Elle est née là où il y avait des châteaux, et les couvents l'ont répercutée. Moines et troubadours ont donc collaboré avec l'âme populaire. Mais, tandis qu'en France la chanson de geste se fige bientôt en littérature, ici le destin en fait la chose d'un peuple ; la lutte nationale s'en empare, s'en inspire, la colore : la *pesma* devient la mémoire, la fierté, la grammaire de cette nation décapitée. Elle lui rappelle l'époque de la grandeur et de la liberté, quand les Serbes allaient au combat « cheval contre cheval, héros contre héros, lances de guerre drues comme la forêt et étendards, aussi nombreux que les nuages ». A travers les exploits des preux de Kossovo et de Kraijevitch, Marko, le Tarzan national, mauvais garçon et redresseur de

torts, tout un peuple se raconte les temps heureux et se venge de l'occupant.

On n'est pas encore très chatouilleux sur la question nationale et il semble bien que le vrai Marko ait mis son épée au service des Turcs. Comme l'écrit Ivo Andritch (1) : « Au cours de cette grande et étrange lutte qui se déroulait depuis des siècles dans la Bosnie entre deux croyances, et sous prétexte de croyance pour la terre et le pouvoir, les adversaires s'étaient arrachés l'un à l'autre non seulement les femmes, les chevaux et les armes, mais encore les chansons, et beaucoup de poésies étaient ainsi passées des uns aux autres, comme un butin précieux ». C'est bien assez qu'un peuple opprimé puisse réciter dans sa langue, se conserver une légende, une manière d'être et d'aimer. Car la *pesma* n'est pas seulement un chant guerrier, c'est une légende poétique qui enveloppe les mœurs et les rêves d'un peuple.

Passée des cours et des monastères aux paysans, et des paysans aux *haïdouks*, la *pesma* recule devant l'imprimerie. Pourtant, il y a trente ans, on retrouvait encore quelques bardes aveugles en Bosnie et des Serbes se rappellent l'avoir psalmodiée à l'école de leur village, comme un Coran. Lorsque Allemands et Italiens envahirent le pays, les Yougoslaves ne seront pas si loin de ses rythmes héroïques, et des couplets à Tito se mêleront aux chants de Kossovo.

On n'a pas cessé en Yougoslavie de prendre la poésie au sérieux. C'est certainement le pays du monde où la densité des poètes est la plus forte. Chacune des six Républiques a sa couronne de poètes enregistrés, auxquels s'ajoutent les poètes fédéraux. Naguère une ode à Tito permettait à un poète moyennement doué de vivre pendant six mois ; on y a mis bon ordre. Mais la poésie continue à proliférer. C'est la marque d'un peuple jeune, qui aime sa langue d'un amour neuf, qui n'a pas encore joué avec tous ses mots. Le surréalisme a provoqué en Yougoslavie un mouvement dont les traces encore vives. On sait aujourd'hui que le surréalisme mène à tout ; ici, il a poussé un certain nombre d'intellectuels à la révolution et au maquis. La Yougoslavie est le seul pays du monde où un poète surréaliste soit devenu général et ministre de la guerre.

Paysan, Partisan, Poète... lorsque débute l'âge du Prolétaire, n'oublions pas cette triade qui a maintenu vivante la nation ; et joignons-y le Prêtre, moine architecte et littérateur, pope gardien des traditions, prince-évêque, curé grammairien... C'est parfois le même homme qui cultive, qui combat, qui chante et qui prie. En tout cas, ces divers états communiquent quand la situation l'exige. Lors de l'attaque de Belgrade, en 1806, les Serbes venus de Voïvodine avaient deux petits canons, mais les boulets retombaient sur leurs rangs ; alors un dignitaire de l'Eglise leur expliqua qu'ils devaient orienter le canon vers le ciel, afin que les boulets montassent plus loin. Et cet épisode enfin, qui pourrait être un symbole : la première imprimerie slave fut installée en 1494 à Rigeka-Rehernovitz, dans le Montenegro ; un jour, il fallut fondre les caractères pour en faire des balles.

Jean-Marie DOMENACH.

(1) *Il est un pont sur le Drina* (Ed. Plon, p. 88).

« On ne peut pas supposer sérieusement que dans cinquante ans l'Amérique Latine ne sera pas entrée dans l'histoire en tant que phénomène décisif »...

André MALRAUX (Lima, 30-8-59).

L'Amérique latine dans le destin du monde

LE voyage que vient d'accomplir le Président Eisenhower dans quelques capitales latino-américaines a redonné au continent des vingt républiques sœurs toute sa *signification stratégique*. D'autant plus qu'il se situe après le déplacement du numéro 2 soviétique, Anastase Mikoyan, à Mexico (fin novembre) et à la Havane (début février). Le chef de la Maison Blanche fit suite au Vice-Président Nixon et à sa « tournée d'amitié » qui occasionna les manifestations anti-yankées que l'on sait. Quand au vice-Premier ministre de l'U.R.S.S., il s'est efforcé de prolonger le périple souriant de M. Vassili Kuznetsov, vice-Ministre des Affaires Etrangères.

L'absence — dans bien des cas — de relations diplomatiques n'a pas empêché la *conclusion d'accords commerciaux*, ni même l'octroi de crédits : en octobre 1959, l'Union Soviétique offrait à l'Argentine un crédit de 100 millions de dollars, pour l'achat de matériel et d'équipement remboursable en 7 ans grâce à des produits d'exportation. Et tandis que le Gouvernement du Président Arturo Frondizi passait commande des dernières machines à livrer sur cet accord, la Cour d'Appel de Buenos-Aires confirmait l'interdiction du parti communiste... Parallèlement les relations commerciales entre l'U.R.S.S. et le Brésil reprennent cette année, après une interruption de treize ans. Même si le niveau des échanges reste minime (le dixième des échanges U.S.A.-Brésil, en 1962), il s'agit là d'une opération importante qui s'ajoute au développement des achats soviétiques en Uruguay, en Bolivie et à Cuba, comme au Chili, en Colombie et au Venezuela. Il semble bien que le propos du Kremlin consiste à faire figure de meilleur client aux yeux de pays dont les seuls produits exportables se trouvent être des matières premières. Si l'on sait que l'endettement des importateurs d'Amérique Latine envers les exportateurs des Etats-Unis atteignait plus de 170 millions de dollars à la fin 1959 (chiffre le plus élevé depuis juin 1957), on comprendra combien la position du « grand frère » peut être incommode.

La Modification

DEPUIS la Conférence de Bogota en 1948, qui fut l'acte de naissance de l'O.E.A. — *Organisation des Etats Américains* — bien des changements se sont produits dans les situations politiques de ses 21 partenaires. Les régimes « autoritaires » ont vu leur nombre singulièrement diminuer. En 1955, Peron quittait l'Argentine ; l'année suivante, c'était le tour du général Manuel A. Odría chassé par les élections au Pérou. En 1957 la Colombie se débarrassait de la dictature du général Rojas Pinilla, tandis qu'au Guatemala, le colonel Carlos Castillo Armas était assassiné. Une révolution populaire débarrassait le Venezuela du général Marcos Perez Jimenez en janvier 1958 et c'est en avril que Fidel Castro ouvre les hostilités contre Fulgencio Batista.

C'est dans les Caraïbes que subsistent les trois principales dictatures : Haïti, Nicaragua et surtout la République Domi-

nicaine avec le célèbre Rafael L. Trujillo (qui vient d'être condamné récemment par les six évêques catholiques de l'île). Il faut leur adjoindre le Paraguay dirigé, depuis 1954, par le général Alfred Stroessner.

Certes, la révolution cubaine — qui veut être autre chose qu'un simple renversement politique — n'a pas fini de faire sentir son influence en Amérique Latine : les Antilles constituent une véritable poudrière dangereuse. Ailleurs aussi des bouillonnements se produisent comme en témoignent les quelques troubles de ces derniers mois : en novembre, bataille rangée de quatre jours en Bolivie, complot d'éléments communistes et péronistes en Argentine, et incidents anti-américains à Panama. En décembre, des exilés paraguayens franchissent les frontières, et au Brésil un soulèvement des officiers de l'armée de l'air échoue. En janvier dernier, le gouvernement du Président Betancourt doit faire face à une tentative de coup d'état à Caracas...

Cette « modification », à laquelle nous assistons, se situe à un moment précis du devenir du continent latino-américain : celui où ses diverses parties prennent conscience de leur solidarité, de leur communauté, près d'un siècle et demi après les perspectives espérées par Bolivar.

L'Opération Panaméricaine

CETTE prise de conscience s'effectuait déjà au sein de l'O.E.A. et de la C.E.P.A.L. (la Commission économique des Nations-Unies pour l'Amérique Latine) mais il manquait une formulation d'ensemble des éléments de la coopération entre les 21 Nations, des Grands Lacs à la Terre de Feu. Et l'on sait les griefs comptés à l'encontre des Etats-Unis (cf. notre article dans « France-Forum » de Juillet 1958).

C'est dans un discours prononcé le 20 juin 1958, que le Président du Brésil Juscelino Kubitschek lançait l'opération panaméricaine, après avoir procédé à un échange de messages avec le Président Eisenhower. « Il n'existe aucune possibilité de succès de fonder une union solide, affirmait le chef d'Etat brésilien, si les divers maillons de la chaîne sont de résistance inégale ».

Cet appel traduisait à la fois la volonté des pays d'Amérique Latine de faire entendre leur voix dans la stratégie mondiale et le besoin immédiat d'un développement économique accéléré. Il fut suivi de plusieurs rencontres destinées à inscrire dans les faits les désirs exprimés : Conférence des ministres des Affaires Etrangères des 21 à Washington en septembre 1958 ; en décembre, également dans la capitale fédérale, session du « Comité des 21 » ; à Buenos-Aires au mois de mai 1959, nouvelle réunion de ce Comité, et enfin en août dernier, conférence consultative des ministres des Affaires Etrangères à Santiago du Chili. Cependant la onzième Conférence interaméricaine de l'O.E.A. qui devait avoir lieu à Quito en février a été ajournée (par suite de

Brasilia : la nouvelle civilisation.

l'élection présidentielle de l'été prochain en Equateur, on ne pense pas qu'elle puisse se tenir avant 1961).

C'est dans cette perspective qu'il faut placer le récent voyage du *Président du Mexique Adolfo Lopez Mateos*, notamment à Caracas, à Rio de Janeiro et à Buenos Aires, en janvier dernier.

Cette conscience politique, qui prend forme dans une période de crises turbulentes, qui n'en favorisent certainement pas l'épanouissement, a trouvé ses applications dans le domaine économique.

De la Coopération à l'Intégration

LES travaux antérieurs de la C.E.P.A.L. avaient habitué les États latino-américains à la coopération économique. La contagion du traité de Rome et l'existence de tendances incontestables visant à la constitution de groupements économiques ont trouvé ici des échos. Dès septembre 1957, la première Conférence économique interaméricaine posait le principe d'un *marché régional en Amérique Latine*.

L'Opération Panaméricaine a repris cet objectif à son compte. Et la huitième réunion de la C.E.P.A.L. à Panama en mai-juin 1959 a pu faire état des progrès réalisés dans ce domaine. Son Comité du Commerce décidait d'intensifier les efforts conduisant à l'accroissement de la coopération économique en vue de constituer un marché commun latino-américain, dont les grandes lignes se précisent. Ce « marché commun » comprendrait une première étape de dix années, consacrée à l'élimination progressive des droits de douane et au développement des échanges inter-régionaux. A l'époque actuelle d'industrialisation énergétique que traverse l'Amérique Latine, seule une telle « communauté commerciale » serait susceptible de briser les cadres démodés qui entravent son évolution rationnelle, compte tenu des exigences sociales du développement économique.

Ce projet s'accompagnera de la mise sur pied d'une *Union latino-américaine des paiements*, à l'instar de ce qu'ont réalisé les pays européens avec l'U.E.P. Il faut noter que le F.M.I. a formulé à cet égard un certain nombre de réserves,

celui-ci ne voulant pas aboutir à un cloisonnement régional monétaire.

Mais déjà, depuis 1958, il existe un *Traité de libre-échange et d'intégration économique* qui groupe cinq pays de l'Amérique Centrale : Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador (soit 10 millions d'habitants). Cet accord prévoit notamment — outre la suppression limitée des restrictions quantitatives et tarifaires — des mesures favorisant la création d'industries à l'échelon régional (1).

D'autre part, de nombreux travaux préparent, depuis près de deux ans, la constitution d'un marché régional de la zone sud (en 12 ans) avec comme participants : l'Argentine, le Brésil, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Un accord de principe a été établi lors de la Conférence de Montevideo (septembre 1959) dans cette même ville. Le Mexique s'est joint à cette zone.

Autre signe de la coopération active : la création d'un *Institut Latino-Américain de l'Acier* dont le Comité exécutif est composé de représentants du Brésil, du Mexique, du Pérou, de l'Argentine, de la Colombie et du Chili.

Ces actions concertées ont évidemment pour objet de faire disparaître le sous-développement du Nouveau-Monde. N'était-ce pas Josué de Castro qui déclarait (dans cet acte d'accusation que constitue « Géopolitique de la Faim ») : « *La faim a été, à travers les âges, l'obstacle perpétuel aux progrès de l'Amérique du Sud* ».

L'Eldorado démystifié

COMME le faisait remarquer le Président Kubitschek, l'Amérique Latine fait figure de parent pauvre dans la grande coalition démocratique, dont elle est devenue le point le plus vulnérable. Et devant le Comité des 21 (ses-

(1) *Le Guatemala, le Honduras et le San Salvador viennent de signer, début février, un traité prévoyant le libre mouvement des personnes et des capitaux et la création d'un Fonds de développement. Le Costa-Rica, le Nicaragua et le Panama pourront y adhérer.*

sion de Buenos Aires) Fidel Castro estimait à 30 milliards de dollars les besoins de l'hémisphère dans les dix prochaines années.

L'aide multilatérale prodiguée dans le cadre de l'O.N.U. notamment par l'intermédiaire de la B.I.R.D. et de la S.F.I.A., en effet, un peu négligé cette région. Les prêts consentis par la Banque Mondiale aux pays latino-américains représentent environ 20 % des prêts distribués au total.

Dans une étude publiée dans la revue américaine « The New leader » (novembre 1955), le professeur Woytinsky qualifiait en ces termes la part de l'Amérique Latine dans le budget des Etats-Unis des différents programmes de sécurité mutuelle : 5 % du programme d'aide pour le développement, environ 22 % du programme d'assistance technique et moins de 1 % du programme d'assistance militaire et pour la défense, 2 % enfin du programme d'aide à l'étranger pris dans son ensemble. Ceci est évidemment une source d'amertume pour les latino-américains. L'économiste américain constatait : « La vérité est que cette région ne joue aucun rôle dans la stratégie globale des Etats-Unis ».

Cependant, le « grand frère du Nord » semble avoir modifié son attitude à cet égard (2) comme il ressort de sa participation à la Banque Interaméricaine de Développement (refusée en 1957). La première réunion des Gouverneurs de la B.I.D. s'est tenue à San Salvador le 5 février dernier. Cette institution financière régionale (qui groupe les 20 républiques latino-américaines et les Etats-Unis) comprend la Banque proprement dite au capital autorisé de 850 millions de dollars mais dont seuls 400 millions seront versés — la part des U.S.A. s'élevant à 165 — d'ici 1962 en trois versements ; et un Fonds des opérations spéciales au capital de 150 millions — dont 99 versés par les Etats-Unis. Les ressources de la banque seront utilisées comme celles de la B.I.R.D. ainsi que pour l'assistance technique : pratiquement ses opérations ne pourront débuter qu'en 1961 et sur des bases relativement modestes. Quant aux prêts consentis par le Fonds, ils pourraient être remboursés, en partie ou en totalité dans la monnaie nationale du pays emprunteur.

Ce problème du développement économique soulève des difficultés importantes qui ne concernent pas seulement les capitaux. Une note officielle du gouvernement cubain au gouvernement des Etats-Unis, en date du 13 novembre 1959, comportait cette phrase clé pour la compréhension du contexte latino-américain : « La véritable source du despotisme politique, du retard dans l'évolution sociale, et de l'insuffisance généralisée de la consommation des denrées essentielles de notre Amérique se trouve dans son sous-développement économique, qui est maintenu et exploité, dans une large mesure, par les intérêts étrangers ». Et c'est à La Havane que Fidel Castro veut réunir prochainement une nouvelle conférence du Tiers Monde, comme celle de Bandoeng.

Puis qu'ailleurs, des distorsions flagrantes se sont produites dans la fièvre nationaliste de l'industrialisation. Des déséquilibres apparaissent, où certaines implantations industrielles font figure de corps étrangers, incapables de promouvoir le développement des zones arriérées. Comme dans la plupart des pays insuffisamment développés, la mise en valeur rationnelle des terres et les aménagements techniques, pas toujours spectaculaires sont indispensables. L'industrialisation ne

doit être qu'une partie d'un plan concerté d'aménagement du territoire. Un centre sidérurgique — comme une hirondelle — ne fait pas le développement.

De la stratégie à la civilisation

LES Yankees se sont demandés au moment des incidents dans la zone du canal de Panama s'il n'existait pas un axe *Le Caire - La Havane*. L'accord commercial que le courtier communiste Anastase Mikoyan a rapporté de Cuba précédé un voyage de Fidel Castro au Kremlin. « Volens nolens », l'Amérique Latine est entrée dans la stratégie de la guerre froide. Le sucre de Cuba et le café du Brésil sont les dernières monnaies d'échange de l'Union Soviétique.

Le président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants déclarait à propos de la détérioration des relations américano-cubaines : « Notre ancienne politique consistait à envoyer des fusiliers marins. C'est ce que nous avons fait par le passé. Mais ce genre de diplomatie est fini ». Il semble bien que l'optique du Département d'Etat commence à tenir compte des modifications intervenues au sud de Rio Grande del Norte. Telle est la signification du périple du président Eisenhower.

Car au-delà de l'indépendance économique que recherchent les Nations d'Amérique Latine, c'est en fait leur participation active à la stratégie mondiale qu'elles sollicitent. Le Président Kubitschek et le Président Prado se rejoignent pour poser la candidature de ce continent aux décisions suprêmes.

Région en grande partie insuffisamment développée, productrice de matières premières, esclave de leur écoulement et de leur cours, l'Amérique Latine a accueilli favorablement la conférence de presse du général de Gaulle du 25 mars 1959 et son appel en faveur d'une organisation de la fraternité qui mette les richesses naturelles au bénéfice des nations qui les possèdent. La participation de la Communauté franco-africaine à l'accord international sur le café (signé à Washington le 24 septembre 1959) montre les points de rencontre possibles sur des problèmes précis. Le séjour du Président du Pérou, M. Manuel Prado en février, et celui du Président de l'Argentine, M. Arturo Frondizi prévu pour juin, soulignent le prestige de la France dans ces pays, prestige qu'avait confirmé le voyage de M. André Malraux, Pété dernier.

De son côté, l'Europe occidentale se doit de faciliter l'évolution des républiques sœurs. Tout particulièrement, la Communauté Economique Européenne, compte tenu de l'association des pays et territoires d'outre-mer, doit manifester sa présence et son assistance, notamment dans le cadre des discussions tarifaires du G.A.T.T. et par la réalisation d'accords de consultation inter-régionaux ;

« Il ne servirait de rien de sauver l'Afrique sans sauver l'Amérique Latine » affirmait à Buenos-Aires le ministre d'Etat français chargé des Affaires culturelles. Car ce n'est pas seulement au développement économique de ces nations auquel nous assistons aujourd'hui. Brasilia a une valeur historique décisive : cette future capitale du Brésil fait déjà figure de « capitale de la nouvelle civilisation ». Retrouvant ce que l'on a appelé la « doctrine Prado » sur la latinité, André Malraux appelle le monde latin à sa vocation. Et la culture de ce nouveau monde latin — qui n'est pas seulement le grand et vieux monde méditerranéen, qui n'est pas seulement l'Amérique latine — sera, comme toutes les vraies cultures, une culture conquise », modelée avec tout ce qui, dans le passé, a permis à l'homme d'être moins esclave.

Car ici aussi c'est l'homme qu'il s'agit de sauver.

Henri MARSAN.

(2) Dans ce programme d'action économique présenté par le Président Eisenhower (message annuel au Congrès), 1,5 millions de dollars figurent pour compléter les programmes bilatéraux d'assistance technique aux pays d'Amérique latine.

MARCHÉ COMMUN, AN III

LE Traité de Rome a été signé le 25 mars 1957. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Il a fait ses premiers pas dans l'existence économique le 1^{er} janvier 1959. A trois ans, le Marché commun, nourrisson précoce, se présente sous les traits d'un adolescent vigoureux. Cette extraordinaire « accélération » suscite de par le monde un intérêt qui ne se dément pas. Déjà, on l'admire, on l'envie, on le redoute. Les uns, à l'exemple de la Grèce et de la Turquie, veulent s'associer à cette communauté de cent soixante-cinq millions d'hommes, reconnaissant en elle un potentiel économique équivalent à celui des Etats-Unis, la première puissance commerciale du monde libre (1). Les autres paraissent hésiter — les Etats-Unis sont du nombre — entre leur sympathie politique pour l'unification européenne et leurs inquiétudes devant un concurrent de cette taille. D'autres enfin ne dissimulent pas leurs craintes, leur mauvaise humeur, voire leur hostilité, sentiments que partagent, à des doses inégales, les sept pays de la « Petite zone de libre-échange », réunis à Stockholm autour de la Grande-Bretagne. Avec satisfaction, ou de mauvaise grâce, tous ont reconnu le Marché commun comme une *réalité* indiscutable, sinon comme une *réalité* irréversible. Peut-être, au dehors, l'a-t-on pris au sérieux avant qu'il n'ait pleinement pris conscience de lui-même. Et il est probable que les jugements et les pressions extérieures ont contribué à cette prise de conscience, qui, dans une certaine mesure, a devancé son « objet ».

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DU MARCHÉ COMMUN

Elle est intervenue du jour où il n'a plus fait de doute pour personne que la France respecterait intégralement l'échéance du 1^{er} janvier. Ce premier pas (2), fort mo-

(1) La Communauté Economique Européenne (C.E.E.) représente à l'importation 17,2 % du commerce mondial (les Etats-Unis 13,7 %, Royaume-Uni 11,3 %), à l'exportation : 17,8 % du commerce mondial (Etats-Unis 20 %, Royaume-Uni 10,5 %).

(2) Une réduction de 10 % des droits de douane, un élargissement de 20 % des contingents de marchandises, les contingents les plus faibles devant le 1^{er} janvier atteindre au moins 3 % de la production nationale.

deste, dans la voie de la suppression des obstacles aux échanges entre les Six avait valeur de « test ». Jusqu'alors, le Marché commun n'était qu'une idée séduisante dont la réalité se limitait à de l'encre fraîche sur un traité. De ce jour-là, les textes prirent forme et vie. Les entrepreneurs, y compris et peut-être surtout les plus réservés, le firent entrer dans leurs prévisions. L'anticipation des échéances futures déclencha, de leur part, tout un effort d'adaptation qu'il devenait raisonnable de commencer tout de suite sans perdre un instant. De proche en proche, un état d'esprit nouveau se répandit dans les milieux industriels français, jusqu'alors confinés — sauf exceptions brillantes — dans le protectionnisme : véritable révolution psychologique qui a stimulé l'expansion et la modernisation de l'économie et joué, sans nul doute, un rôle décisif dans la relance du deuxième semestre 1959.

Si l'on voulait faire face aux risques et saisir les chances du grand marché futur, il n'y avait pas une minute à perdre : il fallait moderniser et rationaliser autant que possible les structures de production, développer les études de marché, regrouper ou fusionner les usines trop dispersées, conclure des accords de spécialisation inter-entreprises, prendre contact avec ses homologues des autres pays, constituer et développer des organisations professionnelles à six. La liste serait longue des initiatives multiples qui, dans les six pays, et notamment dans le nôtre — en raison même de son retard initial — ont commencé à tisser entre les producteurs un réseau de connexions de plus en plus étroites. Que certains s'inquiètent, à tort ou à raison, de ces « ententes » patronales, préfiguration, disent-ils, d'une Europe cartellisée, on le conçoit. Nul ne peut nier l'importance de ce processus d'*intégration* économique, à la faveur duquel s'acquiert l'habitude du travail en commun et s'établit une solidarité de fait, soubassement nécessaire d'une véritable communauté.

Il ne fait pas de doute que les décisions prises par le gouvernement français à la fin de l'année 1958, au moins certaines d'entre elles — dévaluation, limitation du déficit budgétaire, maintien des investissements publics — ont facilité cette évolution. Elles ont, en effet, rendu les prix français compétitifs. Qui plus est, elles ont débarrassé l'économie française de ses complexes d'infériorité. Elles l'ont préparée et encouragée à affronter l'épreuve inéluctable, en toute hypothèse, de la concurrence internationale et de la conquête des marchés

extérieurs. Elles l'ont, pour ainsi dire, convertie en une économie d'exportation beaucoup plus engagée dans le commerce avec l'étranger, beaucoup plus tournée vers le dehors.

On l'a dit avec quelque exagération, mais le propos n'est pas tout à fait inexact : cette ouverture sur le monde a fait passer un vent salubre dans une industrie habituée aux facilités du protectionnisme. A quoi il faut ajouter que cette reconversion indispensable, de toute manière, a trouvé dans le Marché commun des garanties et des contreparties — harmonisation des charges et des conditions de la concurrence, unification des politiques, etc. — que l'on n'aurait pu trouver dans les formes traditionnelles du libre-échange. *L'économie française s'est ralliée à un certain libre-échange à cause du Marché commun. Elle ne s'est pas ralliée au Marché commun à cause du libre-échange.* Il n'est pas inutile de le rappeler au passage.

L'ACCROISSEMENT DES ECHANGES

Tout cela revient à dire que l'effet le plus important du Marché commun a été d'ordre psychologique. Les hommes ont devancé les échanges. Mais les échanges n'ont pas tardé à suivre, très vite. Leur développement entre les Six a été spectaculaire, au cours de l'année 1959 : ils se sont accrus, en valeur, par rapport à 1958, de 17 %, et de 22 % en volume. Ils n'ont cessé de s'accroître de mois en mois, dépassant de 32 %, au cours du dernier trimestre, les chiffres de l'année précédente. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants qu'ils s'accompagnent d'une stagnation relative des échanges avec le reste du monde (1), sans pour autant entraîner de troubles graves dans les courants commerciaux entre les Six et les autres pays de l'O. E. C. E. (on a simplement observé une progression moins rapide dans les exportations des Six vers les Onze que dans les exportations des Six l'un vers l'autre.) Les craintes et les récriminations des pays de l'O. E. C. E. n'ont donc pas, jusqu'à ce jour, de fondement pratique.

Les craintes exprimées en 1957 et 1958 dans certains milieux français, pas davantage : tandis que les importations de l'Allemagne et de l'Italie en provenance des cinq autres pays de la Communauté se sont accrues environ de 24 %, celles de la France n'ont augmenté que de 0,7 %. Inversement, les exportations de la France vers ses partenaires ont, elles, augmenté d'environ 31 %, celles de l'Allemagne de 9 %, celles de l'Italie de 17,8 %. Il est évident que la dévaluation — dont le montant a été volontairement plus élevé que ne l'eût fait prévoir la comparaison des niveaux de prix réels —

(1) Pratiquement inchangés en valeur, ils n'ont augmenté que de 5 % en volume.

n'est pas étrangère à cette évolution particulièrement encourageante pour notre pays. On ne nous reprochera pas, je pense, d'en tirer néanmoins quelque satisfaction. Une fois de plus, les prophètes de malheur se sont trompés : la France a pu entrer dans le Marché commun sans difficultés graves. Elle en a même tiré profit. L'Europe occidentale n'est pas exposée, du fait du Marché commun, à la menace d'une dislocation des échanges.

L'ADOPTION DU TARIF EXTERIEUR COMMUN

Les pessimistes se sont également trompés sur un autre point. Dans la plus favorable des hypothèses, pensaient-ils, dans le meilleur des mondes européens possibles, les six pays se borneraient à développer entre eux les échanges. Et ils n'iraient pas plus loin. Nos Cassandres guettaient les premiers pas du Marché commun pour le prendre en flagrant délit d'infidélité au Traité. Celui-ci, en effet, assortit la suppression des obstacles au commerce entre les pays membres d'un important corollaire : la mise en place d'un tarif commun. Il prévoit un strict équilibre entre la libération des échanges, d'une part, et l'élaboration d'une politique commune d'autre part. Leurs pronostics n'étaient pas sans apparence de raison. Le Marché commun — ou plus exactement *la Communauté Economique Européenne* — est, en effet, exposé à la tentation permanente de se réduire à une simple union douanière, sans unification des politiques économiques. Et une union douanière amputée de ses prolongements communautaires aurait grande chance de se voir à son tour privée de son tarif commun, dont la mise en place exige un gros effort d'harmonisation, de se réduire, en somme, à une zone de libre-échange. Et les conditions d'une libération totale des échanges ne se trouvant plus réunies, celle-ci risquerait elle-même de se réduire à rien.

Le raisonnement est impeccable. Mais ceux qui le formulent aujourd'hui ne tiennent pas suffisamment compte des faits. C'est un fait que l'« équilibre » prévu par le Traité a été jusqu'à présent respecté. Tout d'abord, les six pays ont adopté, il y a quelques jours, à Bruxelles, bien avant l'échéance prévue (2), le tarif extérieur commun, dans la proportion de 95 %. Les négociations de la « liste G » — chargées de définir les droits de certains produits sensibles qui échappent à la règle générale de la moyenne arithmétique — seront terminées prochainement, il faut le dire, contre toute attente. Il n'est pas besoin de souligner la complexité technique de ce travail considérable de simplification et de rationalisation, qui a permis de ramener à trois mille positions, clairement définies, les quelque vingt mille lignes tarifaires résultat de l'addition des six tarifs, ni la portée politique d'une décision qui fait, d'ores et

(2) Dans deux ans aux termes du Traité.

déjà, apparaître les Six, aux yeux du monde, comme une entité commerciale unique, et souligne opportunément leur volonté d'édifier l'union douanière prévue par le Traité de Rome.

VERS UNE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Des preuves concrètes ont été également fournies de leur volonté de mettre en œuvre une politique commune grâce au labeur accompli par les services de la Commission, à son pouvoir de compromis et de persuasion, où l'expérience conduit à reconnaître l'équivalent d'un pouvoir de décision.

Dans un certain nombre de domaines, en effet, les institutions de la C. E. E. ont fait les premiers pas dans la voie d'une politique commune. Dans le domaine social, tout d'abord : la convention sur la sécurité sociale des travailleurs migrants, l'adoption prochaine du règlement du Fonds social, qui ferait de celui-ci beaucoup plus qu'un organisme d'assistance et étendrait le plus possible, dans les limites du Traité (1), son champ d'application, les dispositions proposées pour organiser, dans la mesure des emplois effectivement offerts, la libre circulation des travailleurs, témoignent que l'esprit social du Traité n'a pas été trahi par ses gardiens et interprètes. Il faut espérer que le Conseil des ministres de la Communauté s'inspirera toujours des mêmes préoccupations. L'adoption du projet de règlement, au début du mois de mars, devrait permettre son entrée en vigueur dès le 1^{er} mai.

La Commission devait, aux termes du Traité, envoyer avant la fin de l'année ses propositions de politique agricole commune au Conseil des ministres des Six. Ce volumineux rapport, de deux cent cinquante pages, est actuellement entre les mains du Comité économique et social et des organisations professionnelles, dont, comme on pouvait s'y attendre, les intérêts divers se traduisent par des critiques généralement contradictoires. Définir une politique agricole commune, appelée à coordonner puis, dans une large mesure, à remplacer les politiques nationales, c'est là une tâche immense et complexe, dont l'importance n'est pas moindre du point de vue politique que du point de vue économique et social. Concevoir

(1) *Le Fonds disposera, pour les années 1959 et 1960 de 10 milliards d'anciens francs pour financer par moitié, à la demande des États membres, le coût du réemploi productif de la main-d'œuvre, notamment pour faciliter sa mobilité professionnelle (beaucoup plus que sa mobilité géographique) : la clé de la politique sociale de la Communauté est la formation professionnelle.*

(2) *Un marché unique serait réalisé en six ans pour ces produits, un prix indicatif européen établi au cours de cette « période préparatoire » de six années, par rapprochement entre les prix européens.*

une organisation européenne des marchés pour les principaux produits — céréales, sucre, viande, œufs et volaille, produits laitiers, vin, fruits et légumes (2) — promouvoir l'amélioration des structures agricoles, c'est-à-dire donner aux exploitations familiales, reconnues comme la base permanente de l'agriculture européenne, les moyens d'une gestion plus rentable, élargir et stabiliser les débouchés pour augmenter les revenus des producteurs agricoles, généralement en retard sur l'évolution des prix industriels, les protéger contre les fluctuations de cours mondiaux artificiels et contre la concurrence anormale de pays exportateurs bénéficiant d'avantages naturels, sans commune mesure avec les conditions de l'agriculture dans nos six pays, cela ne va pas, on le devine, sans des difficultés techniques et politiques considérables.

Si l'on se souvient des différences fondamentales qui distinguent l'agriculture hollandaise — agriculture de type industriel, important ses matières premières au cours mondial pour les exporter sous forme de produits transformés — des agricultures française et italienne, si l'on se souvient des écarts de prix existant, par exemple, entre les céréales allemandes et italiennes, et les céréales françaises et hollandaises, bien meilleur marché, on comprendra aisément que la Commission ait eu quelque peine à élaborer des solutions acceptables par tous et exigeant de certains, par exemple des agriculteurs allemands, des sacrifices considérables. Les discussions engagées au niveau des professionnels, et qui vont se poursuivre au niveau des gouvernements, ne font que commencer. On espère que le Conseil des ministres des Six pourra prendre une décision au sujet des propositions de la Commission avant la fin de 1960.

LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

Le développement harmonieux de l'ensemble de l'économie européenne, la lutte contre les déséquilibres entre les régions, entre les Six et les pays africains associés, constituent, à n'en point douter, l'une des tâches majeures de la Communauté. Ses institutions s'en préoccupent, dans toute la mesure de leurs possibilités. La Banque d'Investissements, qui dispose, rappelons-le, d'un capital d'un milliard de dollars (unité de compte) (3), a déjà consenti un certain nombre de prêts (24 millions de dollars), dont la plupart sont destinés à financer des projets d'équipement industriel en Italie du sud. Le Fonds d'Investissements Outre-Mer a, de son côté, accordé environ 100 millions de dollars de crédits d'engagement, dont plus des trois quarts en faveur des pays membres de la Communauté française ou de la zone

(3) *Et d'une capacité de prêt égale à deux fois et demi son capital (2 milliards et demi de dollars).*

Franc. Ces dons sont destinés à financer des investissements économiques et sociaux, 25 à 30 % des montants disponibles étant réservés aux seconds, 60 à 75 % aux investissements économiques d'intérêt général. Les services de la Commission étudient les procédés de stabilisation des cours des produits tropicaux, afin de dégager des méthodes d'intervention qui permettraient de corriger partiellement le déséquilibre dont souffrent les économies de ces pays. Enfin, la Commission a mis à l'étude la comparaison des structures régionales de la Communauté et des politiques régionales des six pays. Elle dispose de certains moyens pour les orienter et pour les coordonner dans la perspective d'une politique européenne d'aménagement du territoire, par l'action conjuguée de la Banque d'Investissement, du Fonds social et plus tard, du Fonds d'amélioration des structures agricoles, qui viendrait s'ajouter à l'octroi d'aides et de subventions spéciales.

LA POLITIQUE CONJONCTURELLE

Pour ne point parler de la coordination des politiques énergétiques, dont l'étude a été confiée à un Comité inter-exécutif, composé de représentants de la Haute Autorité, du Marché commun et de l'Euratom, et présidé par la Haute Autorité, il est enfin un autre domaine où, dans l'immédiat, une action s'amorce : c'est celui de la politique conjoncturelle. Dans son dernier rapport sur la situation économique de la Communauté, la Commission estime que l'expansion prévue dans les six pays, en 1960, risque, chez certains d'entre eux, d'exercer une pression sur les prix. Aussi juge-t-elle indispensable d'éviter, autant que possible, que les Etats prennent des mesures monétaires en ordre dispersé — hausses du taux de l'escompte, etc. — dont la conséquence pourrait être de compromettre l'expansion dans ces pays et, par contagion, dans les autres. Elle préconise donc une mise en œuvre coordonnée de tous les moyens dont les gouvernements disposent pour influencer le niveau, le rythme et l'orientation de l'activité économique : politique budgétaire (en agissant notamment sur le volume du crédit et des investissements publics), utilisation de la marge d'expansion que constituent les réserves de devises accumulées, ainsi que des excédents de main-d'œuvre existant dans certains pays. Elle propose la constitution, à cet effet, d'un groupe d'experts dont la tâche serait d'établir, au jour le jour, le bilan des ressources et des besoins de main-d'œuvre disponible, et de préparer une politique de formation professionnelle accélérée. Elle suggère également la création d'un « Comité de conjoncture », composé de représentants des ministères des Affaires économiques et des Affaires sociales et de la Commission de la C. E. E. Il serait chargé notamment, en liaison avec le Comité monétaire, de suivre en permanence l'évolution de la conjoncture, d'adresser aux gouvernements toutes recommanda-

tions utiles et de définir une sorte de « code de comportement » précisant les règles de conduite applicables par les gouvernements dans des situations déterminées.

La première serait évidemment que chacun d'entre eux s'interdise de recourir à des mesures susceptibles d'aggraver les difficultés de ses partenaires et s'engage à les consulter, en règle générale, avant de prendre une décision de nature à les affecter. Si ces propositions, dont le principe a été retenu par le Conseil des ministres de la Communauté et par les six ministres des Finances (1), étaient prochainement suivies d'effets, elles constitueraient une étape importante dans la voie de la coordination des politiques économiques générales. Il serait déjà essentiel que les gouvernements acceptent, autant que possible, de faire part de leurs intentions avant d'arrêter leurs décisions. Cette méthode de consultation préalable ouvrirait la voie, dans un second temps, à des décisions communes. Dans ce domaine, qui touche de si près à la souveraineté des Etats, on ne peut aller trop vite. Il faut progresser pas à pas; L'essentiel est que l'on progresse dans la bonne direction.

LA POLITIQUE COMMERCIALE

J'en dirais autant de la politique commerciale, à propos de laquelle l'unité de vues des Six s'est exprimée de la façon la plus spectaculaire. Tout se passe comme si les pressions extérieures, les tentatives de dissociation ou de dissolution auxquelles les Six ont dû faire face pendant les négociations du Comité Maudling avaient renforcé leur attachement à la Communauté et la cohésion de celle-ci. Tout se passe également comme si, dans les milieux économiques, nombre d'adversaires ou d'indifférents avaient découvert les mérites du Marché commun par opposition au projet de zone de libre-échange. Ils y cherchaient en vain la plupart des conditions auxquelles le Traité de Rome a subordonné la libération des échanges. « Felix culpa ! » Oui, en vérité : l'heureuse maladresse ! Il eût suffi de peu de chose, à certains moments, pour que le front des Six ne vînt à céder. Quelques concessions raisonnables de la Grande-Bretagne, et peut-être les divergences d'intérêts et de traditions commerciales entre les Six l'auraient emporté

(1) On sait qu'indépendamment du Conseil des ministres de la Communauté, composé par les six ministres des Affaires étrangères, se tiennent périodiquement des réunions officielles de ministres techniques. Les ministres des Finances, en particulier, se sont réunis en juillet 1959 à Bonn, en novembre à Bruxelles, au mois de février à Paris. Ces échanges de vues, qui ne donnent pas lieu à des décisions sont néanmoins fort utiles. Ils peuvent faciliter les décisions du Conseil des ministres (la Commission de la C.E.E. participe à toutes ces réunions).

sur la solidarité politique fondamentale, cimentée par plusieurs années de vie commune dans la C. E. C. A. Au lieu de quoi, la rupture dramatique de décembre 1958 — intervenue, il est vrai, à propos d'un différend franco-britannique — a créé entre les Six le lien nouveau d'une « complicité ».

LA ZONE DE LIBRE ECHANGE EST DEPASSEE

Entendons-nous bien : on ne peut dire qu'il y ait maintenant entre eux et les Iles britanniques un cadavre. Ce serait laisser entendre qu'ils ont un meurtre sur la conscience. Mais la zone de libre-échange n'était-elle pas un enfant mort-né? Techniquement défectueux, ce projet était économiquement irrationnel : une zone industrielle de libre-échange, excluant les produits agricoles et les pays d'outre-mer, sans harmonisation des tarifs, ni des charges sociales, ni des politiques économiques, sans moyens financiers collectifs pour faciliter les adaptations nécessaires, sans institutions dignes de ce nom, ne pouvait avoir d'existence que négative : juste ce qu'il faut et le temps qu'il faut pour dissoudre le Marché commun, à la manière d'un morceau de sucre dans un verre d'eau tiède. Ce projet — depuis lors baptisé prudemment « association multilatérale européenne » — éveille néanmoins quelques nostalgies dans certains milieux économiques du Benelux et de la République fédérale, dont le libre-échangisme trouvait là une occasion inespérée d'échapper aux obligations onéreuses du Traité de Rome.

On pouvait dès lors penser que sa résurgence entre « les Six non Six », devenus à Stockholm les « Sept » de la petite zone de libre-échange, provoquerait entre les Six tout court de sérieux remous. Beaucoup pensent, en effet, que cet assemblage disparate de pays qui ne sont ni voisins sur la carte, ni économiquement homogènes, ni politiquement solidaires, et dont plusieurs font la majeure partie de leurs échanges avec le Marché commun (Autriche, Suisse, Danemark), ne peut avoir qu'une raison d'être : c'est d'exercer sur les Six, et notamment sur l'Allemagne, une pression assez forte pour les inciter à reprendre les négociations, c'est-à-dire à accepter demain ce qu'ils avaient refusé hier : une « grande » zone de libre-échange. Or, jusqu'à présent, ce qui inquiète fort certains associés de Stockholm, et notamment l'Autriche, la manœuvre ne paraît pas avoir réussi.

Ce mystère s'explique par deux raisons essentielles. Tout d'abord, la spectaculaire révolution commerciale accomplie par la France lui a fait brusquement tourner le dos au protectionnisme. Elle se trouve aujourd'hui rejoindre sur le continent le peloton de tête des nations libre-échangistes. Son opposition persistante à la zone est d'autant plus inattaquable qu'on ne peut lui trouver de mauvaises raisons, au moins sur le plan économique.

M. Erhardt est pris, si j'ose dire, à contre-pied. L'engagement de la France, sous la bannière du « G. A. T. T. mit uns » a jeté les bases d'une politique commerciale commune des six pays, dont l'article premier est la nécessité pour le Marché commun de pratiquer, vis-à-vis des pays tiers, une politique d'importation aussi libérale que possible.

La seconde raison est apparue en pleine lumière au cours de la conférence économique qui a réuni, au Majestic, au mois de janvier, treize pays occidentaux, dont les Etats-Unis et le Canada : c'est l'attitude des Etats-Unis, qui, préoccupés par la détérioration de leur balance des paiements, ont clairement manifesté qu'ils ne voulaient pas d'un arrangement entre les Six et les Sept, limité à l'Europe, et dont ils seraient exclus. Un tournant décisif a été pris au Majestic, après lequel le « paysage » de l'économie occidentale se trouve profondément modifié. On a vu les Etats-Unis et le Marché Commun, qu'ils encouragent pour des raisons politiques, s'y opposer à la Grande-Bretagne et aux pays de la petite Zone, dans laquelle ils voient une discrimination injustifiable pour leurs produits. On a vu M. Dillon demander une réorganisation profonde de l'O.E.C.E. pour en faire une organisation nouvelle dont il serait membre à part entière. Bref, la solution du différend entre les Six et les Sept ne peut plus être recherchée désormais dans une négociation bilatérale entre ces deux groupes, mais dans le contexte le plus large d'un développement général des échanges et d'une participation accrue de l'Europe à une politique mieux coordonnée d'assistance aux pays sous-développés. Cela ne veut pas dire que les Six doivent étendre aux autres pays, et en particulier aux Etats-Unis, tous les avantages commerciaux qu'ils se consentent mutuellement, corollaire de l'intégration économique et de l'unification politique. *Cela signifie simplement que les Etats-Unis n'accepteront point d'être exclus du bénéfice des concessions que les Six peuvent être amenés à faire aux autres pays de l'O.E.C.E.*

Ainsi la ligne de conduite préconisée par la Commission du Marché Commun, au lendemain de l'échec du Comité Maudling, et adoptée par le Conseil des ministres de la Communauté, les 23 et 24 novembre derniers, se trouve-t-elle reprise aujourd'hui à leur compte par les Etats-Unis. Elle n'est certes pas exempte de tous risques. Mais elle a, au moins, pour conséquence, « d'enterrer » définitivement le projet britannique de Zone de Libre Echange « dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts »... Paradoxalement, c'est sur le point où les divergences entre les Six étaient au fond les plus aiguës que s'expriment, à la face du monde, pour la première fois, une politique et une attitude communes, consacrées par la bénédiction de la plus grande puissance du monde libre. C'est, il faut le dire, un résultat aussi encourageant qu'inattendu.

Jacques MALLET.

De l'homme à Dieu ou l'itinéraire d'Henri Massis

DANS l'esprit de libéralisme et de générosité où il se sent à l'aise, France-Forum, ouvert à toutes les sincérités, publie ci-dessous un article de son collaborateur Philippe Sénart, sur l'itinéraire intellectuel d'un homme très éloigné des positions qu'il défend. M. Henri Massis appartient en effet à l'école d'Action Française dont il est inutile de souligner qu'elle demeure l'antithèse des idées pour lesquelles nous combattons. Il a été le directeur de la Revue Universelle, fondée par Jacques Bainville, il est l'un des inspireurs de la Nation Française. Mais ses fidélités sont nombreuses et variées. Parti du bergsonisme, il aboutit, par Barrès et Péguy, au maurrassisme. Dans ce positivisme politique, il a réussi à intégrer sa foi. Ce n'a pas été en vain, semble-t-il, puisqu'un adversaire de ses idées vient de lui rendre hommage. C'est M. Mauriac qui écrit dans *Mémoires Intérieurs* : « Si Maurras a vraiment prononcé ce mot, le plus beau que l'approche de l'éternité ait jamais inspiré à un homme aux oreilles fermées depuis l'enfance : Pour la première fois, j'entends venir quelqu'un, Henri Massis qui aura monté jusqu'au bout sa garde fidèle, s'en trouve justifié. »

« J'AIME Massis, disait Alain, parce que c'est un dogmatique. » Notre temps est conformiste, mais il n'est pas dogmatique. Soumis aux préjugés des mœurs, il se prétend affranchi des préjugés de l'esprit. Il est empêtré dans les règlements mais se veut libre de toute loi. M. Massis croit à la Loi et il a même l'audace de fonder cette croyance sur la plus malmenée, la plus discréditée des facultés humaines, la raison. Aussi les jeunes doctrinaires du cœur, les théoriciens du désir et de l'enthousiasme lui reprochent-ils sa sécheresse, sa dureté, sa sévérité. Pour eux, sa critique de jugement est une critique d'exécution. Bardé de logique, cuirassé de certitude, M. Massis, sous sa lourde armure idéologique leur semble être le prisonnier d'un autre âge, un Don Quichotte de la scolastique.

Or, il se trouve précisément que M. Massis est le dernier de nos chevaliers. Son ton a beau être parfois celui de la remontrance, ce n'est pas un professeur, ce n'est pas un régent, c'est un soldat. Maniant plus volontiers l'épée que la férule, il est descendu de chaire pour monter aux « avant-postes » et il s'est lancé dans la mêlée philosophique, ayant appris de Claudel que « l'homme a besoin d'un ennemi » et de ce choc, il a gardé « au coin de la lèvre, le pli d'une blessure que la mort seule, dit-il, détendra ». Car cet esprit dur habite un homme tendre. L'histoire de ses idées se confond avec le roman de ses amitiés. Dogmatique, parce que passionné, d'autant plus ferme qu'il a été troublé, d'autant plus péremptoire qu'il a été plus inquiet. M. Henri Massis dont la tête est froide, mais le cœur chaud, ne sépare pas les

idées des hommes. L'Incarnation n'est pas pour lui un vain mot. Il est mêlé à son temps, il y est engagé, même si celui-ci semble le tenir à l'écart. Ce juge reste un témoin.

La promotion de l'Espérance

Itinéraire jalonné sur un demi-siècle par les pieuses stations du souvenir, *De l'homme à Dieu* (1), dernier livre de M. Massis, relève surtout du témoignage, de l'évocation et si un jugement sur le monde y est impliqué, c'est que son auteur s'estime depuis longtemps suffisamment informé des moyens terrestres pour conclure à une fin surnaturelle. Quand il pressait Bergson, son premier maître, vers le but mystérieux où il avait compris qu'il s'acheminait, celui-ci lui répondait : « C'est trop tôt. » A ces tergiversations, il préférait alors la furieuse précipitation de Claudel. Pourtant, M. Massis emprunta pour retrouver la Foi les chemins détournés du bergsonisme. « Il y a du sérieux au monde », s'écriait ce garçon de vingt ans, mais en même temps, il mordait à l'intelligence comme à un fruit plein de jus, il s'en lavait la bouche et il ne s'était pas encore tout à fait dépris de Renan dont il conservait une image dans sa bibliothèque et il dédiait un conte sceptique à Anatole France. Bientôt, Blondel et Le Roy n'en allaient pas moins lui découvrir Dieu dans l'Action ; peut-être est-ce cette pensée si teintée d'un immanentisme condamné qui l'a aidé à objectiver la notion trop intérieure de Dieu en lui faisant comprendre la nécessité de « convertir toute idée en acte » ? Bientôt aussi, Barrès allait lui enseigner les principes de sa mécanique spirituelle et Maurras, irrité un peu par l'obsession moraliste qui le poignait, lui montrerait comment, au lieu de former des hommes, il fallait commencer, pour les faire, par embrasser sa femme, lui inculquant ainsi le sens de certaines médiations naturelles. Mais Massis en était encore à opposer à la solution politique de l'Action Française son « métaphysique d'abord », il était l'ami de Maritain, de Psichari et de Charles Demange, et de Péguy, et d'Alain Fournier. *Catholique* sans la foi, « catholique jusqu'à la foi exclusivement », comme disait l'abbé Brémond de Barrès, il s'approchait de Dieu par l'Eglise, la Beauté de l'Ordre lui livrait peu à peu le secret du monde et, avec Psichari qui demandait la grâce divine à la discipline militaire, il s'écriait : « Nous savons mais ne croyons point. » Barrès notait, lui, dans ses *Cahiers*, à peu près à la même époque : « Je ne sais pas la vérité de l'Eglise, mais je l'aime. » Il croyait sans savoir. Toutes ces recherches, toutes ces rencontres préparaient la conjonction de la Foi et de la Raison.

On était déjà loin de 1900 et le french-canean qui, hier, entraînait sur la piste du Palais de Glace, bras-dessus bras-dessous, Cléo de Mérode, Pierre Hervieu, Mayol, Marcel Prévost, Nini Peau d'Chien, le général André, Bonnot et le bon président Krüger rangeait à présent ses plumes et ses panaches. Le dilettantisme libertaire de Rémy de Gourmont qui ne voulait même pas sacrifier son petit doigt à la reconquête de l'Alsace-Lorraine n'est plus de mise en ces années où Alain Fournier accomplit régulièrement ses périodes militaires pour devenir capitaine de réserve. Alors les jeunes gens moraux qui forment ce que Barrès a nommé la promotion de l'Espérance et qui, dégoûtés d'un vain idéalisme, ont reçu en pleine figure « le coup de poing du réel », s'appêtent à recevoir en pleine poitrine le coup de feu du sublime. Pour Massis et ses amis, l'état d'alerte est déclaré. Sur le front où ils vont monter, il n'y aura plus d'*itinéraires de fuite* que pour les déserteurs. En 1912, M. Henri Massis avait publié avec Alfred de Tarde, sous le pseudonyme d'Agathon, une enquête sur la jeunesse et quelque temps auparavant, il avait confié à Psichari son projet d'écrire « un roman qui serait une vaste enquête sur le dur temps présent, une sorte de récit qui sous-tendrait la courbe des expériences d'une génération ». *L'Enquête d'Agathon* fut ce roman-mémorial, *l'Avant-guerre* de M. Henri Massis. Il y renversait des idoles mais, dans ces pages impatientes, il saluait avec une raideur un peu mélancolique, les derniers visages de sa jeunesse qui s'éloignaient, il avait encore le temps de regarder en arrière. Désormais, *l'Honneur de servir* va le réclamer tout entier. « J'étais de ceux qui veulent dire les idées », avait-il écrit. Il saura qu'on peut aussi mourir pour elles.

Le parti de l'Intelligence

La promotion de l'Espérance revint du front, décimée. Les réservistes de la littérature s'étaient, dès 1919, empressés d'assurer sa relève et l'on vit ceux que Thibaudet appelle les territoriaux sortir de leurs dépôts pour organiser la démobilisation de l'Esprit. Des jeunes gens qui avaient grandi en province découvrirent d'un coup, avec respect, Gide, Valéry et Proust longtemps confinés, se mettaient à prendre l'air. Des mots usés étaient retournés comme de vieux vestons, les soldes étaient réévalués. Massis s'étonnait d'entendre autour de lui parler d'inquiétude, de ferveur, de sincérité et il se rappelait pour sa part que Jacques Rivière, en 1912, avait écrit un essai sur *La sincérité envers soi-même* : l'après-guerre sentait la naphthaline. Si Drieu prenait alors les « mesures de la France », c'était pour la coucher prématurément dans un cercueil. Il n'y avait guère que Montherlant pour gravir à Douaumont sa *Colline inspirée*. Outre-Rhin, Spengler annonçait le *Déclin de l'Occident* et Keyserling accueillait les messagers de l'Orient qui ramenaient en Europe un Kant enturbanné. La génération de Massis ne pouvait plus songer à l'offen-

sive. Au moins, entreprit-elle de construire un rempart sur l'emplacement de l'antique « limes » gallo-romain. *Défense de l'Occident* fut cette ligne Maginot de l'Esprit. Fidèle aux consignes du Centurion Psichari, Massis et Maritain y partagèrent, quelques années, la même guérite. Mais c'était le temps où Paul Souday écrivait dans un grand journal du soir : « Il paraît que l'Occident a besoin d'être défendu... Occidental, je ne me sens pas en trop mauvaise santé... Notre cher pays, victorieux et magnanime, me semble assez gaillard. L'ordre y règne... L'Allemagne... panse vite ses blessures grâce à la générosité des vainqueurs et poursuit une expérience républicaine qui... pourrait bien devenir définitive... » M. Henri Massis venait de fonder le Parti de l'Intelligence, avec Jacques Bainville. Paul Souday jugea inutile d'y adhérer.

Sous l'œil des Barbares

Aujourd'hui, M. Massis continue de défendre l'Occident. Mais c'est sur deux fronts, à l'Est et à l'Ouest. Ici et là, en effet, le même culte est rendu à la production, à l'efficacité, à la technique. Où donc est l'Occident ? C'est Paul Valéry qui répond : « ...Partout où les noms de César, de Gaïus, de Trajan, de Virgile, partout où les noms de Moïse et de Saint Paul, partout où les noms d'Aristote, de Platon et d'Euclide ont eu une signification et une autorité... » Il n'est pas ailleurs, et, peut-être maintenant, il n'est *nulle part*. Quand, il y a quinze siècles, les Wisigoths traversaient Bordeaux, sur leurs petits chariots grinçants, Ausone gémissait derrière ses volets sur la monotonie des temps. Il ne voyait pas les Barbares. Nous autres, les voyons-nous ? Pourtant, chaque jour, nous les rencontrons dans la rue, dans les salons, au théâtre et jusque dans les églises. Contrairement à Barrès, nous ne savons pas très bien les reconnaître. Peut-être est-ce parce qu'alors les Barbares, c'étaient les autres, tandis qu'à présent, les Barbares, c'est nous. M. Henri Massis, sur le chemin de ronde étroit où il s'est réfugié, dans le grand démantèlement des orthodoxies est bien placé, lui, pour les voir, les reconnaître, les nommer. Mais, déjà, appuyé sur l'espérance et la fidélité, il s'avance vers son destin. *De l'homme à Dieu*, le cheminement de cette âme exigeante et indulgente, rigide et tendre a duré un demi-siècle et il a fait le tour de nos grandeurs et de nos décadences. Ceux qui pourraient témoigner pour elle et dont elle ressasse les confidences sont morts, presque tous : Psichari, Demange, Alain-Fournier, Péguy, Bernanos et le plus jeune, Brasillach que Massis appelle Robert. Morts aussi les maîtres qu'elle a revendiqués avec fierté et, parfois, courage : Claudel, Barrès, Maurras. Comme eux, Henri Massis s'éloigne. Je sais qu'il me manquera. Hélas ! manquera-t-il à nos cadets ?

Philippe SENART.

(1) *De l'homme à Dieu* (Nouvelles Editions Latines).

LE BEL AGE ET PANTALASKAS

SONT sortis au même moment sur les écrans parisiens « Pantalaskas », premier long métrage de Paul Paviot et « Le Bel Age », seconde réalisation de Pierre Kast. Ces deux films n'ont en commun que d'appartenir à ce jeune cinéma français qui s'est révélé infiniment riche de promesses et de talents avec « Hiroshima, mon amour », « Le Beau Serge », « Les 400 coups », « Goha », « Moi un Noir », « La tête contre les murs ».

Le Bel Age est une élégante et froide variation sur le libertinage moderne, érotisme à fleur de peau où l'esprit a davantage de part que les sens et le cœur. Plus intelligent, plus savant, plus cérébral que « Les Liaisons Dangereuses 1960 » et que « L'eau à la bouche », l'œuvre de Pierre Kast pose sur la quête du bonheur dans le plaisir des corps et par la liberté des mœurs des questions qui demeurent sans réponse, mais qui laissent une impression de vanité et de vacuité, de cruauté et d'amer-

Le jeu sans joie de l'amour léger.

tune. Méditation sur les incertitudes des rapports entre les sexes plutôt que récit de conquêtes amoureuses, « Le Bel Age » ressemble à un intéressant essai littéraire d'un moraliste impitoyable et désenchanté. Pierre Kast a poli un texte dont la préciosité contraste avec la simplicité d'images mises au service des mots. La mélancolie, la détresse inavouée, la nonchalance rêveuse qui étaient sensibles dans « L'eau à la bouche » sont ici dissimulées sous un ton d'ironie impertinente et de cynisme agressif. Dans ce vert paradis à la mode du jour, on n'échange pas seulement des baisers, des bouquets... mais des fantaisies épidermiques, les couples se font et se défont en d'éphémères figures de ballets, le détachement calculé se substitue à la passion. Une telle volonté de désinvolture signifie un peu d'angoisse et beaucoup de désarroi. Ce bel âge qui pratique la chasse en automne, le ski en hiver, qui se dore l'été au soleil de Saint-Tropez, qui fréquente Deauville en juin et joue toute l'année au jeu de l'amour léger, ignore la joie, la tendresse, le désir. La gaieté trop insolente qu'il affecte a quelque chose d'appliqué, de grinçant, de tendu. On cultive avec un art distingué, la lucidité, l'indifférence, la futilité et finalement on n'échappe pas à la tristesse ni même à la souffrance.

Les intentions subtiles de Pierre Kast, l'interprétation étonnante de Jacques Doniol-Valcroze provoqueront gloses nombreuses des « filmologues ». Il ne risque pas d'en être ainsi pour *Pantalaskas* moins étincelant, mais plus sympathique que « Le Bel Age », malgré les gaucheries de la mise en scène, les faiblesses du dialogue. Fraternel et cocasse, ce film vaut surtout par son sujet attendrissant, son inspiration amicale. Pas de progressistes millionnaires, d'oisifs désabusés, de séducteurs raffinés, de jolies mondaines du XVI^e arrondissement. Des hommes simples avec leur générosité, leurs lâchetés, leur dévouement, leurs petites gens. Un instituteur idéaliste et chaleureux, un sergent de ville débonnaire et timoré, un taulier râleur et âpre au gain, pittoresque trio entraîné dans une bizarre équipée nocturne afin de tenter d'empêcher le suicide d'un blond géant lithuanien venu échouer on ne sait comment à Paris, abandonné, désespéré par sa solitude et sa misère. Des incidents extravagants racontés avec humour, des situations poignantes décrites sans grandiloquence. Un accent sincère, ému, moqueur. Une poésie discrète qui évite les lourdeurs d'un populisme en grisaille.

A ce film humain aurait magnifiquement convenu le beau titre du roman de René Masson qui a fourni le thème du scénario : « Les compères de miséricorde ». Lorsque s'estompe sur l'écran la dernière image de *Pantalaskas* Kasimir et de ses compagnons qui lui ont redonné le goût de vivre, le spectateur a le sentiment de quitter quatre bons copains.

Henri BOURBON.

LES SEQUESTRÉS D'ALTONA

C'est dans l'Allemagne de 1960 que se situe l'action des « Séquestrés d'Altona », la dernière pièce de Jean-Paul Sartre. Mais elle pouvait aussi bien se situer ailleurs, tant les problèmes qu'elle pose restent des problèmes éternels, des problèmes vitaux.

Deux personnages principaux dans cette famille où nous pénétrons. Le Père, qui a mené son entreprise, accepté la vie avec ses compromissions — il a supporté les nazis et leur a même un peu fait la cour — le fils, Franz, qui acculé aux mêmes problèmes a agi de même — il a torturé — mais il est dévoré par le souvenir du petit puritain qu'il a été, « trahi par ses actes ». Il ne peut ni les accepter totalement ni les rejeter et erre sur les bords d'une folie délibérément choisie.

Autour de ces deux personnages, un fantôme sans importance — le second fils Werner — et deux femmes sur lesquelles le « Séquestré » exerce une sorte de fascination. Leni ressemble au Père dont elle a hérité la force. Elle assume la vie dans tout ce qu'elle a d'horrible, son amour pour son père, et restera lucide jusqu'au bout « faisant ce qu'elle veut, voulant ce qu'elle fait ». Johanna, la femme de Werner est, elle aussi, une « séquestrée ». En elle, comme chez Franz, le besoin d'absolu n'est pas mort. Elle a perdu la beauté comme Franz a perdu la grandeur et, comme lui, ne peut l'accepter. Ils pouvaient se rejoindre puisqu'ils sont de la même race « entrez dans ma folie et j'entrerai dans la vôtre », mais Franz le dira lui-même « ceux qui veulent tout... ils ne peuvent pas aimer ».

Ces deux attitudes devant la vie conduisent d'ailleurs au même résultat puisque le Père et Franz à l'issue d'une scène qui est leur seule rencontre dans la pièce, et qui est aussi la plus belle, s'en iront volontairement mourir ensemble, pour échapper à l'horreur de vivre.

Fernand Ledoux joue le Père avec son autorité, sa densité coutumière. Et du rôle écrasant de Franz, Serge Reggiani fait une extraordinaire création. Les détours et les contradictions du personnage, son caractère ambigu, son charme même, tout y est. Des femmes, on peut dire simplement que leurs partenaires méritaient mieux.

Il y a de tout dans cette œuvre qui m'a fait à la première vision, l'impression d'un formidable bric à brac. Il y a le meilleur et aussi le pire. Mais que de richesses ! L'amour humain — sa grandeur et sa faiblesse ; la folie

La bête toujours vivante.

— qui comporte souvent une part volontaire — la peur — Franz est en face d'une pancarte où l'on peut lire : « il est défendu d'avoir peur » ; l'orgueil — il y a quelques très bonnes phrases sur l'orgueil de Luther qui a forgé l'Allemagne telle qu'elle est — le problème de cette même Allemagne et de sa culpabilité : « il faut que l'Allemagne crève ou que je sois un criminel de droit commun ». Tout se retrouve développé ou en germe dans cette œuvre.

Mais le drame profond, celui de Franz, c'est qu'il a un jour torturé un autre homme (oh ! pas lui-même, mais il en a donné l'ordre). Il a un jour « choisi sa mère » contre la justice et il est condamné à savoir éternellement qu'il a trahi et sa mère et la Justice. Ce drame, c'est celui de la dualité de l'homme « un et un font un, voilà notre mystère... j'ai surpris la bête, j'ai frappé, un homme est tombé, dans ses yeux mourants, j'ai vu la bête toujours vivante, moi ». On ne peut, je crois, poser mieux et avec plus de talent le problème de la torture, dont nous commençons, hélas ! à comprendre qu'il restera l'un des problèmes-clés de notre siècle.

Le théâtre s'accommode parfois mal de la philosophie et la pièce à thèse est un genre redoutable. Rien à craindre avec J.-P. Sartre. Les dialogues percutent, les personnages vivent et pour avoir des idées et les exprimer, ils n'en sont pas moins réels et leur sort nous passionne. Depuis « Huis Clos », nous connaissons cette atmosphère grinçante qui une fois encore nous envoûte. Nous tournons en rond — c'est séduisant, certes, pour l'esprit — le cercle n'est-il pas la figure parfaite ? Mais c'est aussi l'image du serpent qui se mord la queue et donc de la stérilité. Nous sommes enfermés dans un monde à deux dimensions. Franz — ce nouveau Christ (les allusions existent, moqueuses et pénibles, mais après tout logiques) qui assume les fautes de son siècle — lèvera la tête, mais pour apostropher « les crabes » qu'il s'est dérisoirement choisi comme juges dans son refus d'être jugé et sa soif affreuse de châtement.

C'est un monde parfaitement désespéré, logique, clos, absurde.

Françoise BASCOUL-GAUTHIER.

Vers un art nouveau

MUSIQUE ÉLECTRONIQUE ET MUSIQUE CONCRÈTE

Depuis le début du XX^e siècle, l'art en général, la musique en particulier, paraissent affronter un tournant capital de leur histoire. Ce tournant est conditionné à la fois par l'évolution du langage artistique et l'apparition de techniques nouvelles liées à l'irruption de la machine dans la civilisation moderne. Or ces techniques nouvelles ne constituent pas seulement un apport *extérieur*, un enrichissement *extra-artistique*, elles compromettent les notions essentielles de l'art. Ainsi, alors que, de tous temps, l'art plastique était considéré comme un art, par essence, statique et que la musique semblait être, également par essence, un art de la durée, animée d'un mouvement irréversible, il apparaît maintenant que ces notions « évidentes » doivent être reconsidérées. Nous savons que le dessin peut devenir, sur un écran, « dessin animé » et, par conséquent, dynamique, tandis que la musique, grâce aux techniques d'enregistrement (en particulier avec le « sillon fermé ») et grâce à l'invention du magnétophone, peut demeurer statique ou même être animée d'un mouvement réversible.

Questions de langage et problèmes de technique ont ouvert un nouveau domaine à la prospection du musicien contemporain : celui de la musique concrète et de la musique électronique. Quel est le dénominateur commun appartenant à ces deux formes d'expression ? Suppression de l'instrument ou, du moins, utilisation non traditionnelle de l'instrument dont le son subit des transformations organiques à travers des enregistrements complexes. La musique électronique remplace le son traditionnel des instruments par des sons produits à l'aide de générateurs électriques, sons qui doivent subir, après leur émission, de subtiles manipulations. Le musicien électronique vise un double but : enrichir l'univers sonore et surtout posséder un « instrument » de *création* capable de traduire, sans l'aide d'un interprète et avec la plus grande rigueur, le résultat des spéculations théoriques d'une extrême complexité. Ce n'est pas un hasard si les musiciens électroniques qui travaillent dans les

studios de Cologne et de Milan sont d'abord des adeptes de la musique sérielle, ce n'est pas un hasard si le jeune musicien sériel français Pierre Boulez compose actuellement dans un studio de musique électronique allemand.

A l'opposé, les défenseurs de la musique concrète dirigés par Pierre Schaeffer dans les studios de la R.T.F. préfèrent les « sons naturels » aux sons électroniques. Mais ces « sons naturels », que l'on peut évidemment répertorier à l'infini, ne demeurent pas longtemps « naturels » puisqu'ils sont l'objet, eux aussi, de savantes manipulations. Au-delà des questions de matériaux, il se pose aux musiciens concrets des problèmes formels difficiles à résoudre ; et, contrairement aux musiciens électroniques, ils suivent une démarche surtout empirique, en quête d'une forme nouvelle qui corresponde aux matériaux nouveaux.

Parmi les chefs de file de cet art neuf, il faut citer l'Allemand Karlheinz Stockhausen (studio électronique de Cologne), les italiens Luciano Bério et Bruno Maderna (studio électronique de Milan) et le français Pierre Schaeffer (centre de musique concrète à Paris). Les uns et les autres ont franchi le cap des premières expérimentations et livrent maintenant des œuvres achevées dont les plus remarquables sont, à notre avis, *Gesang der Jünglinge* (*Chant des adolescents*) de Stockhausen et *Hommage à Joyce* de Bério. Notons aussi que certains musiciens traditionnels, un Darius Milhaud, un Olivier Messiaen, un Henri Sauguet, ont goûté fugitivement les charmes de la musique concrète.

Actuellement, le fossé demeure profond entre des artistes qui se situent à la pointe de l'avant-garde et un public réticent car choqué dans ses habitudes auditives. Cependant la problème n'est pas là. Il réside dans l'interrogation angoissante des musiciens en face d'un art dont les notions essentielles sont remises en cause. Musique concrète et musique électronique sont-elles des incidents sans lendemain, une simple parenthèse ouverte dans le cours de l'histoire de la musique ou nous feront-elles déboucher sur un avenir qui était naguère encore insoupçonné ? Aucun musicien, aucun musicologue, aucun mélomane ne peut, en toute bonne foi, trancher, en 1960, ce nouveau débat.

Claude SAMUEL.

DISCOGRAPHIE :

- 1^o et 2^o Panoramas de musique concrète (2 × 30) (Duc. 320 C 100/102).
- Musique concrète 1959 (2 × 17) (BAM E 241 ET 242).
- Festival d'art d'avant-garde (Barclay 89.005).
- Pierre Henry : « Orphée » (Critère).
- Stockhausen : Etude I, Etude II et *Gesang des Jünglinge* (D.G.G. LP 16133).
- Eimert : Etüde über Tongemische, Fünf Stücke, Glockenspiele (D.G.G. LP 1632).

Pierre Schaeffer et les sons naturels.

DE GAUGUIN

A

VAN GOGH

Exprimer le monde dans son essence.

Van Gogh.

CET hiver parisien aura rapproché deux peintres : Gauguin et Van Gogh. Il l'aura fait malheureusement d'une façon fort inégale. Il eût été passionnant pourtant à cette occasion de confronter leurs deux aventures spirituelles. Deux aventures proches non seulement par la filiation de Gauguin à Van Gogh (trop évidente même, dans certaines toiles exposées au Musée Jacquemart-André) mais parce que détruisant l'un et l'autre l'impressionnisme, ils auront restitué à la peinture sa vraie vocation : l'expression d'un monde de l'âme.

Malheureusement à la Galerie Charpentier, on ne nous aura montré qu'un Gauguin sans les chefs-d'œuvre. Un homme ignorant de cette peinture se serait égaré dans la galerie très mondaine, il aurait pris Gauguin pour quelque héritier attardé de l'École de Barbizon. La période bretonne et la période tahitienne sont presque absentes. Ces murs interminables ne sont couverts que des balbutiements du maître futur. C'est Gauguin avant qu'il se soit lui-même trouvé.

Au contraire, l'exposition du Musée Jacquemart-André nous plonge, comme peut-être jamais aucune autre, dans le véritable univers de Van Gogh. L'intelligence en est facilitée par une habile présentation biographique. Certes l'époque hollandaise où l'élève de Mauve peignait au bitume est peut-être un peu trop représentée. Mais elle l'est comme le point de départ de cette aven-

ture et spirituelle et picturale. L'enfant sombre, le prédicateur mystique y préludent à l'effort géant du peintre qui à trop vouloir exprimer le monde dans son essence devait laisser sa raison.

Et puis des chefs-d'œuvre, des vrais, et qu'on n'a presque jamais l'occasion de contempler : l'*Armand Roulin*, sur fond vert du Musée d'Essen, le *Surveillant d'Asile* en costume rayé, la *nuit étoilée d'Arles*, surtout, expression d'une extase cosmique (« j'ai un besoin terrible... de religion. Alors je vais la nuit pour peindre les étoiles »). Enfin les cinq ou six toiles prêtées par la Russie avec la fascinante *Ronde des Prisonniers*. Jamais n'a sans doute été rendue à ce point la tragédie de l'homme muré par son destin. Mais les *paysages d'Auvers*, lui répondent, communion sublime de l'homme et de l'univers.

Pour Van Gogh, mais pour Gauguin aussi, la peinture fut vraiment « la monnaie de l'absolu ». M. Malraux a inauguré l'exposition du Musée Jacquemart-André. En a-t-il compris la leçon ? L'art substitué à la religion débouche sur la folie. Van Gogh le suicidé est au bout de tous les Musées Imaginaires.

A la Galerie Charpentier, si l'exposition Gauguin avait été digne d'elle-même, M. Malraux aurait sans doute reçu une autre réponse, comme il pourrait la recevoir de Rembrandt : c'est la leçon de la charité.

Georges LE BRUN KERIS.

Etienne Borne : " Dieu n'est pas mort "

Essai sur l'athéisme contemporain

Petit livre aux dimensions matérielles restreintes, mais d'une grande richesse intellectuelle — le psychologue, le moraliste, le sociologue, l'historien et le philosophe tissent, d'une même main et d'un même esprit, la trame serrée de ces pages, logiques et vivantes, toujours claires et agréables à lire ; petit livre fervent, d'une étonnante épaisseur spirituelle, car le croyant, sans cesse présent et mis à vif, rencontre, dans sa méditation sympathisante au-dedans de l'athéisme, la passion de sa propre foi, la preuve et l'épreuve qui la font bien vivante ; petit livre enrichissant pour tous ceux qui, croyants ou incroyants, sont en quête sincère d'eux-mêmes et de leur temps, l'ouvrage d'Etienne Borne « Dieu n'est pas mort » nous met constamment au cœur de la question contemporaine.

Depuis un siècle, en effet, de nouveaux prophètes, des moralistes à l'exigence exaspérée, des philosophes systématisants, des politiques aux perspectives messianiques, ont proclamé la mort de Dieu, dans l'espoir, sinon la certitude avouée de rendre à l'homme son indépendance, son intégrité, sa totale liberté.

Phénomène moral, phénomène politique, phénomène de masses — le livre de Borne nous offre une enquête rigoureuse et minutieuse sur toutes les formes, sur tous les lieux de l'athéisme — l'athéisme contemporain, trouvant son origine dans le système totalitaire de Hegel, perversion païenne et profanation rationaliste du christianisme, dont il expose le charnel, le mystère et la transcendance, l'athéisme contemporain présente « une identique structure fondamentale » : il « cherche dans la négation de Dieu une affirmation totale de l'homme, il se définira volontiers comme un humanisme, il se rendra témoignage à lui-même d'avoir conduit l'homme jusqu'aux plus extrêmes de ses possibilités ».

Nietzsche et Marx, les positivistes et les scientistes Sartre et les exis-

tentialistes, de tous ces maîtres de la pensée contemporaine et de chacun en particulier, Etienne Borne nous propose une lecture fidèle et approfondie, en même temps qu'une courageuse réfutation. A ce titre, ce livre est à considérer comme une pédagogie de notre temps, un élément de culture indispensable à tous ceux qui veulent comprendre leur époque, pour y insérer librement leur action. Philosophe, nourri de toutes les spécialités, l'auteur ne parle jamais en spécialiste, et s'adresse à tous les hommes de bonne volonté.

Bien qu'« aventure moderne », l'athéisme est aussi « une possibilité permanente de l'esprit », et « une réminiscence archaïque ». Et c'est, paradoxalement dans Saint-Thomas d'Aquin, que Borne trouve la signification et les thèmes de l'athéisme : « Dieu scientifiquement inutile, Dieu moralement impossible » ; thèmes que nous retrouvons, bien qu'orchestrés différemment, de nos jours encore. Faire ainsi de l'athéisme « une possibilité permanente de l'esprit », liée à la condition humaine, ce n'est pas décourager la foi, mais répondre par avance à l'illusoire revendication contemporaine : Dieu est mort, désormais ; les temps sont venus où l'homme a le devoir et le pouvoir de se passer de Dieu. A tous les moments de l'histoire, l'athée et le croyant resteront face à face, obligés à choisir librement pour ou contre Dieu.

Sans complaisance coupable, ni fausse complicité intellectuelle, le devoir du croyant est d'abord de comprendre ce phénomène, qui meurtrit sa foi, mais dont il est en partie responsable. Car « l'athéisme pratique de trop de chrétiens est certes une provocation permanente à l'indifférence religieuse et à l'incrédulité, encore qu'il serait abusif d'en faire l'unique source de l'athéisme des athées ». Reprenant les chemineurs de Pascal, dans la grande tradition augustinienne et, proche de

nous, blondelienne, Etienne Borne s'inspire d'une méthode, authentiquement intellectuelle et parfaitement charitable qui, respectueuse et compréhensive de la pensée adverse, ressaisit l'athéisme par le dedans, en ce qu'il a de plus vivant, pour en faire éclater, en présence du mystère de la foi, les contradictions et les étroitures. Car les propos des athées, comme Pascal l'avait admirablement démontré pour les grandes erreurs contradictoires d'Epictète et de Montaigne, « sont des vérités partielles, perverses, falsifiées que l'esprit de système a rendues exclusives les unes des autres, mais qu'une philosophie chrétienne devra s'employer à comprendre, à sauver et à réconcilier ».

« La maison, qu'on tente d'édifier sans Dieu et contre Dieu, sera divisée contre elle-même ». Les contradictions, les oppositions des athées sont multiples : patiemment, Borne nous les expose. Prenons un exemple. Nietzsche et Marx, existentialistes et marxistes, sous nos yeux, n'ont cessé de se détruire et de se nier, chacun accusant l'autre « d'avoir mal exorcisé l'ombre de Dieu ». Tantôt en effet, on dépouille Dieu de ses attributs pour en revêtir l'homme. Transposition païenne du christianisme, le marxisme tente de réaliser dans le fini l'infinie promesse du Salut, cherche à épuiser Dieu dans l'histoire, qui devient l'idole et le tyran, que nous savons. Tantôt au contraire, convaincu « qu'il n'y a de salut que désespéré et par renoncement à tout salut », on affirme que l'existence humaine n'est que chute et désolation, éternelle nudité, absurdité totale, sans recours ni justification. « Aristocratique », méprisant la foule, ou bien promettant aux masses leur libération, l'athéisme conduit contradictoirement à une fière solitude, ou à une étrange solidarité sans profondeur. « Pascal est à réinventer », car ces vérités mutilées, exclusives les unes des autres, trouvent dans le christianisme leur accomplis-

sement harmonieux et leur réconciliation.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans toute la richesse de ses analyses ; ni même en donner un résumé succinct. On lira avec grand intérêt et profit le très remarquable chapitre « L'esprit des temps modernes ». Faut-il voir dans l'athéisme contemporain, une nécessité historique, l'inévitable conséquence de l'anthropocentrisme qui, à l'aurore des temps modernes, a donné à l'homme son autonomie dans tous les domaines ? Si bien qu' « il n'y aurait d'autre salut pour la civilisation qu'une restauration finalement assez littéraire du *Moven Age* », ou « la perspective d'une eschatologie catastrophique ». Non, certes. « L'âge moderne ne comporte pas de fatalité athée ». La désacralisation de la nature et de la société, la laïcisation, l'autonomie du savoir et du pouvoir, loin de conduire fatalement à l'athéisme — lequel est une régression païenne et naturaliste, un retour au mythe et à la magie du faux sacré — toutes ces exigences humanistes, personnalistes, des temps modernes, sont au contraire d'inspiration chrétienne : elles « purifient » et « fortifient » le sens du sacré et, rendant à l'homme ce qui est à l'homme, elles l'obligent en conséquence à poser « dans sa droite rigueur le problème de Dieu ». Avec une étonnante vigueur, Etienne Borne exorcise le démon de l'histoire ; expulse cette morne fatalité, en laquelle les athées et trop de chrétiens se renferment, et qui ne leur laisse d'autre choix, d'autre possibilité qu'une guerre totale. Avec un optimisme mesuré, et sans aveuglement ni de cœur ni d'esprit, Etienne Borne peut écrire : « La lutte contre l'athéisme peut donc être menée par les chrétiens dans la fidélité à ce monde moderne dont ils furent les pionniers et dont ils sont les premiers citoyens ».

Rigoureuse enquête philosophique, vivante réfutation de l'athéisme, le livre s'achève sur une authentique méditation, qu'il faut lire et relire, dans le secret du cœur et avec les yeux de l'esprit. Alors, l'homme de la culture cède la place au spirituel, qui nous donne le véritable sens de

l'ouvrage, la source à laquelle il emprunte. « Scandale » et en même temps « nécessité », l'athéisme est « la passion de la foi » : il ne peut être compris que « par un esprit qu'on pourrait dire prophétique ». Arrêtant notre commentaire, nous laisserons parler l'auteur. Interprété par l'esprit prophétique, « l'athéisme alors devient la conséquence et la sanction des péchés contre l'esprit commis par les témoins désignés, qui au lieu de servir Dieu se sont servis de Dieu pour mieux s'installer en ce monde et pour couvrir de prétextes religieux des privilèges et des prestiges qui n'étaient que situations de force ou enflures charnelles... L'immense ampleur de l'athéisme contemporain exprimerait donc le juste jugement de Dieu sur l'affadissement, le durcissement ou le pourrissement de la foi, secret mal gardé des siècles de civilisation décorativement chrétienne. Une intelligence véritablement biblique et évangélique de l'athéisme ne se trouverait donc pas chez les prédicateurs de croisades trop politiques contre les sans-Dieu, ni chez les intellectuels bien-pensants, amateurs de dialogues académiques avec les philosophies athées... mais du côté de nouveaux prophètes qui réveilleront le sens de Dieu à grands éclats de colère au dedans ou au-dehors des chrétientés assoupies dans la bonne conscience ».

Finalement, c'est dans la pratique exemplaire du saint, en qui éclate la foi parfaite, que ce débat trouvera sa nécessaire conclusion. « A l'origine même de la sainteté, il y a en effet un acte de rupture, infiniment plus profond que toute révolte et tout désespoir : « les choses comme elles sont ne sont pas tolérables », donc elles ne seront pas tolérées, et se dépouiller de toutes choses pour vivre en Dieu, pour Dieu et par Dieu, c'est livrer au mal la seule guerre qui ne compose pas avec lui et qui remportera la victoire par la vertu de la croix et l'imitation du Christ ».

Jean CONILH.

(1) Coll. « Je sais, je crois » : Librairie A. Fayard.

Feue l'action psychologique ?

Au moment où le général de Gaulle paraît mettre fin à l'expérience de l'Action Psychologique en supprimant les V^e Bureaux créés en 1957 au temps de MM. Lacoste et Guy Mollet, il est particulièrement utile de s'arrêter un instant devant un phénomène qui a marqué d'une façon si profonde l'histoire la plus récente de notre pays.

Une littérature nombreuse existe déjà en la matière : reportages et études se sont multipliés, tantôt pour dénoncer, tantôt pour approuver. Mais le livre de M. Maurice Mégret (1), vieux déjà d'un an, mérite une mention particulière.

Rappelant que l'expression d'Action Psychologique naquit de la manière la plus discrète, en 1950, dans un décret relatif à la réorganisation de la Défense Nationale, M. Mégret précise aussitôt, dans son avant-propos : « L'Action Psychologique n'est pas sortie tout armée du cerveau d'un rédacteur de décret ; avant de marquer un point de départ, elle sanctionne une évolution des esprits ; elle reflète une aspiration diffuse ; elle cherche une issue à des problèmes en suspens ».

C'est donc une véritable chronique de l'Action Psychologique que l'on nous propose, où la chronologie et la logique resteront intimement liées et qui évoque le problème fondamental de l'information en démocratie.

A l'origine, en effet, c'est-à-dire à la Libération, M. Mégret voit « une démission de la responsabilité d'informer la Nation ». La misère de l'information apparaît évidente dès les premières années de la V^e République et nous assistons au démembrement progressif du Ministère de l'Information auquel rêvait naguère Jean Giraudoux.

Une fois ceci posé et rappelée cette évidence que la lutte pour l'opinion était l'un des enjeux de notre temps, il fallait s'attendre à ce que notre armée, aux prises en Indochine, avec une guerre de type nouveau, s'efforce de remplir le vide créé par la démission du pouvoir et de l'opi-

nion publique et cède aux vertiges de la guerre révolutionnaire.

Et l'auteur retrace l'Odyssée intellectuelle et morale de l'armée française après sa rencontre avec la guerre révolutionnaire, sans tomber ni dans la plaidoirie, ni dans le procès. La tâche qu'il s'est fixé n'est pas de dénoncer ou d'excuser, mais plus noblement de comprendre et de découvrir les raisons de ce qui, en définitive, sera un échec.

Même si l'on peut ne pas être totalement d'accord avec l'auteur sur certains points de son analyse et si, par exemple, il paraît minimiser un peu trop le rôle des V^e Bureaux avant et après le 13 mai 1958, il faut le féliciter d'aller jusqu'au bout du problème et de marquer très exactement quelles étaient les limites et pour quelles raisons devait échouer l'Action Psychologique militaire, si populaire cependant chez les officiers de cette « nouvelle vague » de la guerre révolutionnaire.

Le militaire séduit par les méthodes de la guerre subversive cesse d'être le « fonctionnaire en armes » pour devenir une sorte d'apôtre convaincu des impératifs de sa mission et capable de vouloir les imposer aussi bien à ses chefs qu'à l'Etat qu'il est censé servir.

« Une Action Psychologique » militaire est-elle non pas même réalisable dans les faits mais concevable dans son principe ? La réponse ne fait aucun doute. Les V^e Bureaux sont non seulement contradictoires avec l'ordre militaire (« le militaire « mordu » par l'Action Psychologique échappe, pour lors, à l'ordre de l'armée ») mais ils ne sont pas mé-

me efficaces, au moins face à l'adversaire et conduisent même à négliger, en voulant imiter trop servilement Mao Tsé Tung, les situations particulières auxquelles notre armée est confrontée.

Qui doit alors assumer les responsabilités de la pensée politique face au grand défi de la coexistence pacifique ? M. Mégret répond sans hésiter : le Pouvoir. « Il faut restituer l'Action Psychologique à la politique ».

Mais cela suppose que l'on se mette bien d'accord sur la terminologie. Cessons d'abord d'assimiler l'Action Psychologique avec les V^e Bureaux disparus, mais ne la confondons pas non plus avec une information orientée, faite de demi-vérités et de demi-silences, comme celle à laquelle nous a trop souvent habitués la radio officielle, ni avec une propagande corporative au service des forces économiques dirigeantes.

« Demain l'information » ? interroge M. Mégret, et c'est sa conclusion. « Par un travail de sappe bien conduit la « dépolitisation » des individus a préparé et rendu possible l'attaque frontale des partis déjà profondément entamés par la corrosion des intérêts. Le risque est grand alors de céder au prestige des mythes, qui en fardant l'exigence civique des couleurs les plus prometteuses, n'auraient pour effet que de laisser les individus seuls à seuls en face de ces pouvoirs anonymes. C'est pourquoi une politique de l'Information Publique apparaît d'autant plus urgente que le citoyen d'aujourd'hui est plus atomisé. »

Mais le dernier chapitre de l'ex-

cellent livre de M. Mégret déçoit quelque peu, on s'attendait à trouver un remède, des suggestions positives et l'on retombe dans la phraséologie. Lorsqu'il parle de restituer l'Action Psychologique à la politique, M. Mégret pense, semble-t-il, à un grand ministère de l'Information. Est-ce la bonne route ? Ne faut-il pas aller jusqu'au bout de la leçon de quinze années d'échecs ? Si le Pouvoir n'a pas été capable jusqu'ici d'établir le dialogue avec l'opinion, si l'expérience prouve aussi que ce n'est pas à l'Armée de jouer ce rôle, ne faut-il pas chercher ailleurs ?

M. Mégret pourtant paraît avoir pressenti un chemin qu'il s'est cependant gardé d'explorer. Il n'a pas échappé à son observation attentive qu'en raison de « la déchéance relative des partis », l'électeur, livré à lui-même, s'était révélé incapable de choisir valablement.

N'est-ce pas alors de ce côté-là qu'il convient d'avancer ? Cette mission de l'Action Psychologique si nécessaire à la vie même des Démocraties, les partis politiques sont appelés à l'assumer.

Dans ce sens, le livre de M. Mégret n'aura pas été inutile. En procédant à la réhabilitation de l'Action Psychologique, en en montrant toutes les déformations et les trahisons, il prépare, à sa manière, la réhabilitation tout aussi nécessaire des partis politiques et indique à ceux qui se sont déjà engagés les erreurs qu'il ne faut pas commettre et la voie qu'ils doivent suivre.

J.-P. PREVOST.

(1) L'Action Psychologique, par Maurice Mégret. Arthème Fayard, collection « Les idées et la vie ».

Éloge de l'ennui

par Etienne BORNE

LES sujets de français donnés au baccalauréat, dans cette neuve session de février, n'ont pas eu une très bonne presse. Ils péchaient en effet par excès d'exigence. Certes, le propre d'une éducation libérale est de supposer que les candidats, d'un mot qui dit bien ce qu'il veut dire, sont déjà des hommes capables d'entrer en société avec les grands esprits qui ont fait notre culture. On sait bien que ce n'est pas encore vrai, mais on fait « comme si » et on donne à la promesse valeur d'accomplissement. Cette foi est belle, mais encore ne faut-il pas en faire une vertu intégriste, demander trop ou tout, tendre jusqu'à la rupture la corde de l'arc, car les humanités, déjà malmenées et compromises dans un âge de technique et de vulgarisation, ne résisteraient pas à cette poussée intempestive de zèle humaniste.

Si l'on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt », cette maxime de La Rochefoucauld était bien choisie pour déconcerter les bons élèves, ceux qui n'ignoraient pas que le philosophe de l'« amour-propre » tenait l'« intérêt » pour le principe générateur des vertus comme des vices. Et voici, plus grave maladie morale que l'intérêt, l'« ennui » qui est juste le contraire de l'intérêt, qu'on peut décrire comme indifférence, dégoût, anorexie spirituelle, et qu'on s'attendrait plus à trouver chez les héroïnes de Françoise Sagan que dans un moraliste du XVII^e siècle. L'homme ainsi est définitivement jugé par ce pessimisme sans complaisance : si l'intérêt est le tyran des âmes, l'absence d'intérêt est leur démon et il faut bien, bon gré mal gré, servir l'un ou l'autre de ces deux maîtres.

À en croire La Rochefoucauld, le plus odieux des deux est encore l'ennui. Pour l'ancien activiste des mille et un complots de la Fronde qui, l'ordre rétabli, a fait retraite dans les salons littéraires, l'époque de la Reine-Régente et de son Mazarin détesté était le temps de l'intérêt, c'est-à-dire des grandes entreprises et des beaux tumultes, tandis que la plate période du Roi incontestable, des Parlements obéissants, de la noblesse apprivoisée et courtisane, est le temps de l'ennui au long duquel La Rochefoucauld se résignait, faute de vivre, à mettre, tristement, la vie en maximes amères. Comme le disait à peu près Racine : « dans la France déserte » — sans complots, ni barricades, ni belles frondeuses — « quel devint son ennui ».

LOUIS XIV, qui avait la mémoire longue, avait bien raison de tenir La Rochefoucauld, même lorsqu'il se fut par force assagi, pour un malpensant inguérissable, ennemi de l'État et du repos public. Et la maxime, heureusement désenséveliée pour les besoins d'un baccalauréat insolite, dévoile très clairement, dans cette préférence coupable donnée à l'intérêt sur l'ennui, la cause majeure des troubles et des désordres particulièrement abondants dans notre histoire. Quoi de plus intolérablement ennuyeux que la paix et le bonheur, nourris par la lente patience du travail quotidien ? L'horreur de l'ennui, voilà l'une des sources des guerres et des révolutions. Que la France s'ennuie sous un monarque débonnaire, et cet intolérable état sera une raison suffisante de le mettre à bas, lui et son régime. Car nous nommons ennui, nous autres Français et à la manière du frondeur nostalgique, l'absence d'intérêts imaginatifs, passionnels, mythiques qui donneraient à la vie politique la figure trop aimée d'un jeu tragique.

UNE démocratie, quand elle n'est pas jetée dans le drame par les contestations totalitaires, et qu'elle peut fonctionner selon les règles qui lui sont propres, secrète une certaine sorte d'ennui, parce qu'elle exclut de la vie publique le duel inexpiable des factions, les défis flamboyants, les risques émouvants de l'honneur et de la mort ; et pourtant, par cette pesée raisonnable du pour et du contre, par cette terne délibération sur le possible, par cette prévision planificatrice d'un futur plus calculé que vivement imaginé, passe la route sérieuse, sévère, austère du progrès humain. Savoir terminer une grève, une guerre, une révolution, c'est passer pour le bonheur des hommes de l'intérêt à l'ennui. Lorsque Bonaparte attache d'anciens conventionnels à l'ennuyeuse rédaction du code civil, lorsque Louis-Philippe embourgeoise dans ses cabinets ministériels d'anciens maréchaux de l'Empire, lorsque le général de Gaulle fait d'un familier de toutes les aventures du siècle un organisateur de fêtes publiques et un régent de théâtres et de comédies, ils accomplissent une belle œuvre de sagesse et d'éducation civique. Et il faut souhaiter qu'une V^e République consolidée et légitimée laisse à l'un ou l'autre des comploteurs de mai 58 ou de janvier 60, qui seraient par fortune doués du côté de l'esprit, les longs loisirs nécessaires pour écrire avec l'encre de ses déceptions les Maximes désabusées, où il contestera l'homme faute de pouvoir ébranler l'État !